

Hauts-de-France, Somme
Doullens
rue de Rouval

Ancien moulin à huile, puis filature de coton, dite filature de Rouval

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00076566
Date de l'enquête initiale : 1987
Date(s) de rédaction : 1988, 2024
Cadre de l'étude : patrimoine industriel Somme, opération d'urgence
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : filature
Précision sur la dénomination : filature de coton
Appellation : Scipion Mourgue & Cie, Boeking dit Sydenham, Thiriez père et fils & Cartier Bresson, Dolfus Mieg & Cie, Acia
Destinations successives : usine de produits chimiques
Parties constituantes non étudiées : atelier de fabrication, salle des machines, conciergerie, bureau, réservoir industriel, aire des matières premières, magasin industriel, entrepôt industriel, logement d'ouvriers, logement patronal, transformateur

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : l' Authie
Références cadastrales : 1983, AH , 4 à 17, 38, 160, 163, 184 à 205, 222

Historique

Construite en plusieurs étapes au cours du XIX^e siècle, la filature de Rouval, installée au bord de l'Authie, constitue l'une des plus anciennes et des plus importantes filatures hydrauliques de coton du département de la Somme.

La vocation industrielle du site de Rouval, au nord-ouest de la ville de Doullens, est attestée depuis le début du XVI^e siècle. En 1522, l'endroit qui n'était qu'un "marais peuplé de trois maisons" comporte plusieurs moulins hydrauliques alimentés par la rivière l'Authie (DELGOVE, p. 400) Ils sont reconstruits en 1535 par un certain Nicolas Boquet, marchand tavernier de Péronne qui construit un moulin à huile et un moulin à fouler les étoffes. L'autorisation précise que "le bâtiment qui sera construit au Pont de Rouval aura quarante pieds de long sur vingt-deux de large" (DELGOVE, p. 400). Les dispositions demeurent dans cet état au cours du XVIII^e siècle (AD Somme ; 1 Fi 840) et jusqu'au début du XIX^e siècle. Seul le moulin à fouler les étoffes semble avoir été abandonné dans son usage au profit d'un moulin à blé.

La filature de coton de Scipion Mourgue (1808-1830)

Après avoir entamé un début de carrière diplomatique et s'être illustré dans les campagnes d'Italie sous le Premier Empire, Scipion Mourgue, fils de Jacques Mourgues qui fut le dernier ministre de l'intérieur de Louis XVI en 1792, se lance dans l'industrie textile. Il s'associe avec Marc Jacob Fillettaz, un riche négociant de Genève, et Jean-Charles Davillier, qui, à l'époque, est déjà très investi dans l'industrie textile. Il possède en effet déjà cinq filatures et tissages de coton qui lui permettent de développer le commerce des toiles d'indiennes. La première société créée par Scipion Mourgue en 1807 est un échec et se solde par le retrait de deux actionnaires. Mais en 1808, la société Scipion Mourgue & C^{ie} voit le jour avec un capital de 500.000 francs (AD Hérault ; 167 J 9), et propulse son instigateur parmi les grands industriels français du textile.

L'usine est construite en 1810 et apparaît sur les plans de cadastre de la ville réalisés en 1811 (AD Somme ; 3 P 1194, section K2). Il s'agit alors d'un long bâtiment assis sur un bras secondaire de la rivière de l'Authie, qui vient compléter l'ancien moulin à huile qui est conservé. D'autres bâtiments sont identifiés en tant que magasins, bureaux, et plus au nord les logements pour les employés qui font face à la maison du directeur. Sur la route nationale, plusieurs logements sont destinés aux ouvriers de l'usine. Toutes ces dispositions se retrouvent sur le *Plan des bâtiments composant la filature de Rouval-lès-Doullens et des terrains qui en dépendent*, réalisé en 1831 (AD Hérault ; 167 J 10) et rappellent l'état du site avant l'incendie qui le ravagea en 1823.

Le 24 février 1823, un morceau de mèche de lampe à huile serait tombé sur un stock de coton cardé et aurait enflammé toute la filature, détruisant l'ensemble du bâtiment en quelques heures. Face à cette catastrophe, Mourgue et ses associés décident immédiatement de reconstruire l'établissement en lui donnant davantage d'ampleur et en le modernisant. Le temps de la reconstruction, la raison sociale de l'entreprise devient "Davillier, Ogier et Hottinguer" : un changement qui souligne la part importante de Davillier dans l'investissement financier de ce chantier. Mourgue est quant à lui à la manœuvre pour la modernisation de l'outil industriel, n'hésitant pas à aller en Angleterre pour espionner le fonctionnement des machines textiles les plus performantes. La nouvelle filature qui est de nouveau en activité le 17 juillet 1823, soit moins de cinq mois après l'incendie, devient, selon la biographie de Mourgue "une filature modèle que l'on vient visiter de la France entière" (AD Hérault ; 167 J 10). Cette fierté transpire du portrait de l'industriel conservé à Londres ([Londres, British Museum](#)).

Pourtant, l'entreprise connaît d'importantes difficultés économiques liées sans doute à son éloignement des marchés et à la crise que connaît l'industrie du coton depuis 1826. Cette situation ne permet pas à l'entreprise de rembourser ses créanciers et Mourgue est contraint de cesser l'activité de la filature en 1830.

Le développement de la filature sous Boëking dit Sydenham (1832-1925)

L'établissement est racheté le 21 février 1832 pour la somme de 311.000 francs par Pierre Charles Louis Boëking dit Sydenham, ancien commis de la manufacture d'indiennes d'Oberkampf, associé à Ernest Feray, déjà à la tête de la filature de Chantelermes à Essonne. Les deux industriels semblent entamer de nouvelles améliorations, ce que suggère la date de 1832 sculptée en bas-relief dans le sous-sol actuel de la filature. Celle-ci se voit également transformée par l'ajout d'une machine à vapeur en 1837 qui complète la force hydraulique. Le décès de Boëking dit Sydenham en 1846 laisse sa veuve Marguerite Aubry poursuivre la gestion et la transformation de l'entreprise, avant que ses deux fils Victor et Georges, ne soient en mesure de prendre la suite de la direction à partir des années 1860. Membres de la Société industrielle d'Amiens dès l'origine, en 1862, ils accueillent l'ensemble des membres en 1865 pour une visite très détaillée qui fait l'objet d'un compte-rendu (cf. Annexe n°3). Avec une longueur de 65 m et 16 m de haut, la filature, éclairée de 220 fenêtres reste l'édifice principal (PONCHE, cf. Annexe 3). Mais il est complété à l'époque de nouveaux ateliers de retordage et de dévidage, dans lesquels se trouve également les étapes de paquetage et de mise en caisse avant expédition (PONCHE, cf. Annexe 3).

L'absence d'archives sur cette période est compensée par la présence d'initiales en fers d'ancrage sur chacun des bâtiments reconstruits. Le grand bâtiment central précédé de la salle des machines est ainsi marqué des initiales SA, pour Sydenham-Aubry, et correspondrait à une période comprise entre 1840 et 1860.

Les deux corps de bâtiments en shed, situés au sud vers la rivière, portent les initiales VS pour Victor Sydenham et correspondent donc aux années comprises entre 1865 et 1897, date de sa mort. Enfin, la chaufferie et la salle des machines qui portent les initiales GS seraient postérieures à 1897, date à laquelle Georges Sydenham, le frère cadet, aurait dirigé seul l'entreprise après la mort de son frère. En 1910, la société dont le capital est porté à 1.170.000 francs, prend le nom de Georges Sydenham & C^{ie}.

La filature Thiriez Cartier-Bresson

La filature de Rouval est rachetée en 1917 (GUERVILLE, p. 284) par l'entreprise Thiriez, implantée à Esquermes (Nord), et qui, avant même la fin de la Première Guerre mondiale, entame alors une vaste politique de rachat d'entreprises textiles dans le nord de la France. Pour autant, peu de documents nous renseignent sur cette période, où pourtant d'importants travaux sont manifestement engagés à la filature de Rouval. Une vue cavalière de l'usine datée de 1927 (AD Somme ; 1 Fi 1941) ainsi qu'une lecture archéologique des bâtiments du site confirment une reconstruction complète dans les années 1920-1925 du bâtiment de production principal et de la conciergerie. Toutefois l'absence de dossier de dommages de guerre ne permet pas d'associer ces travaux à d'éventuelles destructions, ni d'en mesurer l'ampleur avec précision. En 1925, la société Thiriez fusionne avec l'entreprise Cartier-Bresson, qui elle-même fusionne en 1961 avec Dollfus-Mieg et C^{ie} (DMC), qui garde le nom mais s'approprie le logo à tête de cheval, issu de Thiriez.

La fin de l'activité textile et la nouvelle vie industrielle du site : Miplacol et Acia

Dans les années 1970, l'industrie textile est touchée de plein fouet par la crise économique. L'entreprise Thiriez Cartier-Bresson est affectée comme de nombreuses autres et cesse son activité en 1970. Les bâtiments sont rachetés en 1972

par l'entreprise Miplacol, spécialisée dans la production de colles et d'anticongelants, avant de s'orienter en 1984 dans les "Activités Chimiques pour L'Industrie Automobile" et devient donc Acia. Cette entreprise, qui manipule et stocke un certain nombre de produits chimiques pour la fabrication de liquides de refroidissement, liquides de freins et autres fluides automobiles, décide de faire construire de nouveaux ateliers de production. Les bâtiments de brique de l'ancienne filature ne servent plus que de laboratoire Recherche & Développement et de stockage de produits finis et semi-finis, avant d'être démolis en 2023 dans le cadre du projet de développement de l'entreprise Acia.

Équipement industriel, production et force motrice

En 1811, la filature produit 500 à 600 kilos de fil par jour. En 1831, la filature est équipée d'un moteur hydraulique développant une force motrice de 50 chevaux qui fait fonctionner, entre autres, un aiguiseur pour chapeau de carde, une machine à tourner les cardes, douze bancs à broches en gros, trente-trois bancs à broches en fin, quarante neuf cardes doubles, trois batteurs-étaieurs, quinze étirages à quatre têtes, un rota-frotteur, ainsi que quatre-vingt-onze métiers à filer mule-jenny, ayant ensemble 19 092 broches.

En 1837, la force motrice hydraulique est complétée d'une machine à vapeur (AD Somme ; 99 M 80058). En 1855, la filature de Rouval est la plus importante filature du département de la Somme avec 28 000 broches. En 1865, la grande roue hydraulique de 40 chevaux est complétée d'une machine à vapeur Powell (constructeur à Rouen), d'une puissance de 60 chevaux, et d'une autre plus petite de 10 chevaux (PONCHE. Cf. Annexe 3). Parmi l'équipement industriel installé entre 1859 et 1864, il est mentionné un éplucheur Oldham-Welow, un batteur-étaieur Schlumberger, une débourreuse du système américain Wellmann, "dont l'ingéniosité rend de grands services à la filature et permet une économie de trois à quatre francs de main d'œuvre". Une autre machine à vapeur Farcot, de la force de 40 chevaux, permet le fonctionnement de 3960 broches, système Platt, installées en 1864.

En 1870, l'usine fonctionne avec une force de 20 chevaux thermiques et 90 chevaux hydrauliques.

En 1898, l'équipement industriel de l'usine comprend 84 000 broches à filer de la marque Platt et 5 000 broches à retordre.

Approche sociale et effectifs de l'entreprise

En 1810, la filature qui dispose d'un règlement intérieur très strict (cf. Annexe N°1), est complétée de logements destinés au personnel de l'entreprise, qui distinguent ceux dédiés aux employés et ceux affectés aux ouvriers. En 1823, au moment de l'incendie de la filature, l'usine Mourgue compte environ 300 employés, dont "une cinquantaine de jeunes filles issues de l'hospice des enfants trouvés de Dunkerque" (Mém. Acad. Arras, 1845, p. 255) et de nombreux prisonniers espagnols.

Avant le milieu du XIX^e siècle, Marguerite Aubry, veuve de Pierre Boëking dit Sydenham, aurait fait reconstruire les maisons de contremaîtres, ainsi qu'un certain nombre de maisons ouvrières et une auberge destinée aux ouvriers les plus éloignés (WISCART, *Revue du Nord*, 2012/2, n°395). En 1864, l'atelier de retordage emploie une trentaine d'ouvrières, dont la moitié de "jeunes filles de 12 à 14 ans qui font ici leur apprentissage sur les continus, avant de travailler ensuite sur les renvideurs".

En 1870, l'usine emploie 218 ouvriers, dont 38 enfants. En 1939, l'effectif de l'entreprise est de 282 ouvriers, mais décroît après guerre pour rassembler moins de 200 ouvriers en 1962. En 1986, l'entreprise Acia emploie 50 personnes, dont 27 intérimaires.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, 3e quart 19e siècle, 4e quart 19e siècle, 2e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1832 (porte la date)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Jean Scipion Mourgue (propriétaire, attribution par source), Louis Boëking dit Sydenham (propriétaire, attribution par source), Victor Boëking dit Sydenham (propriétaire, attribution par source), Georges Boëking dit Sydenham (propriétaire, attribution par source)

Description

Le site industriel actuel, qui s'étend le long de la rive droite de l'Authie, est partagé en deux : une partie ancienne correspondant à l'ancienne filature de coton composée de bâtiments en brique, et une partie plus récente, en charpente métallique et bardage de tôles nervurées (non étudié). Le site industriel est desservi par un embranchement ferroviaire.

L'atelier principal est à deux étages carrés en brique avec charpente métallique apparente. Il est couvert de toits à longs pans et croupes en tuile mécanique. Il est précédé de l'ancienne salle des machines et chaufferie. La cheminée tronconique qui était associée à cet élément a été démolie.

Le second atelier de fabrication, qui lui fait face, forme un vaste volume quadrangulaire construit en brique avec charpente apparente en béton armé. Il comprend trois étages desservis par un escalier en béton armé destiné au personnel et doublé par un monte-charge pour les matières premières ou les produits transformés. Il est couvert d'un toit-terrasse.

Au sud de ces deux grands ateliers de fabrication, se développent deux ateliers parallèles en shed avec pignons découverts. Située au nord, la conciergerie est en rez-de-chaussée et étage de comble, avec toit à longs pans brisés et croupe en ardoise. Le logement patronal présente une élévation ordonnancée, un étage carré et étage de comble.

L'ensemble a été entièrement détruit après inventaire.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile mécanique, béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 étages carrés, étage de comble

Élévations extérieures : élévation à travées, élévation ordonnancée, élévation ordonnancée sans travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; shed, pignon découvert ; toit à longs pans brisés, pignon couvert ; toit bombé ; terrasse

Escaliers :

Énergies : énergie hydraulique ; énergie thermique ; énergie électrique

Typologies et état de conservation

État de conservation : détruit après inventaire

Décor

Techniques : ferronnerie, sculpture

Représentations : ornement à chiffre, monogramme

Précision sur les représentations :

Fers d'ancrages portant les initiales V.A. sur le grand bâtiment central précédé de la salle des machines.

Fer d'ancrages portant les initiales V.S. sur l'élévation nord-est de l'atelier de fabrication sud ainsi que sur les façades de l'atelier de fabrication principal.

Fer d'ancrages portant les initiales G.S. sur la chaufferie le transformateur électrique et la salle des machines.

Caducée d'Hermès ou *Kerykeion* sculpté en bas-relief au-dessus de la porte d'entrée du logement patronal : entre deux cornes d'abondance, le caducée est formé d'une tige d'olivier autour de laquelle s'enroulent deux serpents dont les têtes se font face juste au-dessous d'une paire d'ailes.

Statut, intérêt et protection

Le service de l'Inventaire du patrimoine culturel de la Région Hauts-de-France a réalisé une actualisation du dossier initial de repérage établi en 1988 sur la filature de Rouval, dans le cadre d'une mission d'urgence, au moment où l'édifice était menacé de destruction. Cette mission d'urgence qui consiste à intervenir ponctuellement avant la transformation ou la démolition programmée d'un élément du patrimoine, a en outre permis d'exploiter de nouvelles sources historiques qui ont enrichi la connaissance de cet ensemble industriel.

La filature de coton de Rouval, qui s'est développée sur l'emplacement de moulins hydrauliques alimentés par la rivière de l'Authie depuis au moins le XVI^e siècle, n'a pas seulement été la première filature de coton du département de la Somme au XIX^e siècle. Elle en a aussi été l'une des plus vastes et des plus remarquablement conservées, avant sa démolition en 2023.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AN. Série F12 : F¹² 937. **Enquêtes sur les manufactures par département, Somme.** 1810-1811.
- AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 9 - dossier 65-35. **Dossier personnel de Jean Scipion Anne de la Mourgue, projet de développement du commerce et de l'industrie en France**, Jean Scipion Anne Mourgue, an XI [1803].
- AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 9 - dossier 65-37. **Acte de création de la société Scipion Mourgue - Vieussieux & Cie au capital de 600.000 francs dont l'objet est la filature, le tissage et le commerce**, 22 août 1807.
-

AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 9 - dossier 65-37. **Acte de dissolution de la société Scipion Mourgue et Vieussieux et création de la société Scipion Mourgue & Cie**, 28 avril 1808.

- AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 9 - dossier 65-48. **Incendie de la filature de Rouval-les-Doullens**, 24 février 1823.
- **AD Hérault : 167 J 9 - dossier 65-51. Lettre d'Edouard Odier relative aux actions que pourrait prendre l'un de ses amis dans la nouvelle société pour la reconstruction des établissements de Rouval**, 21 mars 1823.
AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 9 - dossier 65-51. **Lettre d'Edouard Odier relative aux actions que pourrait prendre l'un de ses amis dans la nouvelle société pour la reconstruction des établissements de Rouval**, notes manuscrites d'Edmond Mourgue, 21 mars 1823.
167 J 9 - dossier 65-51
- AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 9 - Dossier 65-52. **Lettre du baron Daniel Roger relative aux actions qu'il pourrait prendre dans la nouvelle société pour la reconstruction des établissements de Rouval**, notes manuscrites d'Edmond Mourgue, 11 mai 1823.
- AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 9 - Dossier 65-53. **Reconstruction de la filature de Rouval-lès-Doullens et actes notariés de la nouvelle société**, 9 juin 1823.
- AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 9 - Dossier 65-54. **Registre des délibérations de la société "Scipion Mourgue et compagnie", engagements de tous les actionnaires**, 9 juin 1823 - 4 novembre 1830.
- AD Hérault. Série J ; sous-série 167 J : 167 J 18. **Recherches familiales et généalogiques de Gérard Orsel complétant le fonds d'archives de la famille Mourgue. Documents sur la filature de Rouval-lès-Doullens**, 1956-2008.
- AD Hérault. Série J ; sous-série 167 : 167 J 10 - Dossier 65-56. **Vente des établissements de Rouval-lès-Doullens : actes de vente et procès-verbal**, 1832.
- AD Somme. Série J : J 282. **Discours sur l'état des manufactures du département de la Somme**, 1827.
- AD Somme. Série M ; sous-série 99 M : 99 M 80013. **Filature hydraulique de Rouval-les-Doullens, règlement général de l'usine**, 1810.
- AD Somme. Série M : 99 M ; 107684. **Souscription en faveur des ouvriers de la filature de Rouval-lès-Doullens incendiée**, 1823.
- AD Somme. Série M ; sous-série M : 99 M 80058. **Brevet d'invention de M. Peigné, directeur de la filature de Rouval**, 1837.
- AD Somme. Série P ; sous série 3P : 3P 1334/18. **Atlas communal de la ville de Doullent, dit plan cadastral napoléonien**, échelle 1/2500e, 1811.
- AD Somme. Série R ; sous-série 10 R : 10 R 425. **Dossiers de dommages de guerres des filatures et tissages de la ville de Doullens**. [s. d.].
- AD Somme. Série S : 99 S 253/5. **Moulins, usines drainage et dessèchement sur l'Authie dans la traversée de Doullens**. [s. d.].

- AD Somme. Série S : 99 S 253/10. **Usines dans la commune de Doullens, 1905.**
- AD Somme. Série V : V 436 110. **Culte protestant à Rouval-les-Doullens.**
- AD Somme. Série W : 26 W 241. **Établissements d'intérêt national ou public désignés pour assurer eux mêmes leur défense passive : filature Thiriez-Cartier-Bresson à Doullens, 1934-1939.**
- AD Somme. Série W : 56 W 508. **Réalisation d'une zone industrielle dans le quartier dit « de Rouval » à Doullens, 1962.**
- Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français. [non-coté]. Marc Walbaum, **Histoire des Mourgues**, notice dactylographiée, [s.d.].

Documents figurés

- **Plan masse de situation du moulin de Rouval, extrait du Plan de la ville et de la citadelle de Doullens dressé par Dechermont et Duponcet, 10 septembre 1762** (AD Somme ; 1 Fi 840).
- **Plan masse de la filature de Rouval, extrait de l'Atlas communal de la ville de Doullens, dit plan cadastral napoléonien, sections Lavarenne et Rouval, échelle 1/2500e, 1811** (AD Somme ; 3 P 1334/18).
- **Portrait de Scipion Mourgue tenant les plans de la nouvelle filature de Rouval après l'incendie de 1823** [en ligne], par Paulin Guérin, après 1823 (Londres, British Museum ; inv. 1869,0410.899).
- **Plan des bâtiments composant la filature de Rouval-lès-Doullens et des terrains qui en dépendent, 6 février 1831** (AD Hérault ; 167 J 9 - Dossier 65-55).
- **État cadastral des terrains de Rouval, 6 février 1831.** (AD Hérault ; 167 J 9 - Dossier 65-55).
- **Doullens, usine de Rouval, carte postale, avant 1914** (AD Somme ; 8Fi 2845).

Bibliographie

- **L'évolution des « Établissements J. Thiriez père et fils et Cartier-Bresson ».** In : *L'information géographique*, volume 24, n°1, 1960, p. 33-36.
- CHASSAGNE, Serge. **Le coton et ses patrons - France, 1760-1840.** Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1991. p. 403.
- DELGOVE, Edouard-Eugène. **Histoire de la ville de Doullens.** Amiens : Société des Antiquaires de Picardie, 1865. 544 p. (Coll. Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Documents inédits).
- FOHLEN, Claude. **L'industrie textile au temps du Second Empire.** Paris : Plon, 1956. p. 280.
- GUERVILLE, André. **La mémoire de Doullens.** Abbeville : Paillart, 1987, 324 p.

Périodiques

- PONCHE, Narcisse. **Visite de la filature de coton de MM. Sydeham Frères de Rouval-les-Doullens (Somme) : rapport présenté par M. Narcisse Ponche, au nom de la Commission chargée de visiter les grands établissements industriels du département.** *Bulletin de la Société industrielle d'Amiens*, 1865, t. IV, p. 289-303.
- **BILLET. Rapport sur le concours d'économie politique. In : Mémoire de la Société académique d'Arras, 1845.**
BILLET. **Rapport sur le concours d'économie politique.** In : *Mémoire de la Société académique d'Arras*, 1845.
p. 255
- WISCART, Jean-Marie. **Les manufacturiers protestants en Picardie au XIX^e siècle.** *Revue du Nord*, 2012/2 (N°395).
p. 389-410.
- WISCART, Jean-Marie. **Innover, former, encadrer : les débuts de la Société industrielle d'Amiens, 1861-1891.** *Revue du Nord*, vol. 349, n° 1, 2003.
p. 97-116.
- WISCART, Jean-Marie. **Entre Bible et navette en Picardie septentrionale, du XVI^e au XVIII^e siècle.** *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*. 1999, n°145.
p. 703-727.

Liens web

- Portrait de Scipion Mourgue, par Jean-Baptiste Paulin Guérin, Zéphirin Belliard, 1823-1832 (British Museum ; 1869,0410.899 / Wikimediacommons). [consulté le 08/02/2024] : https://www.britishmuseum.org/collection/object/P_1869-0410-899
- Doullens, usine de Rouval, carte postale, avant 1914 (AD Somme ; 8Fi 2845). [consulté le 08/02/2024] : <https://archives.somme.fr/ark:/58483/qgdm95tf1lj6/9b3fc1ba-81ff-4180-84b1-360470ce2026>

Annexe 1

Règlement général de la fabrique de MM. Scipion Mourgue et Compagnie à la filature hydraulique de Rouval-les-Doullens, 24 janvier 1810

Règlement général de la fabrique de MM. Scipion Mourgue et Compagnie à la filature hydraulique de Rouval-les-Doullens, 24 janvier 1810

Article 1 : Les ouvriers des différentes professions employées à la fabrique de Rouval-les-Doullens sont appelés à leur ouvrage par le son de la cloche de la fabrique.

Art. 2 : Tout ouvrier qui ne s'est pas rendu à son poste, dix minutes après le son de la cloche, payera une amende également à la valeur d'un quart de jour de son salaire. Ceux qui ne seront pas rentrés une demi-heure après la cloche, payeront une amende de la valeur d'un demi jour. Tout retard au-dessus de ce délai est puni d'une amende égale à la valeur d'un jour entier de travail.

Art. 3 : Tout ouvrier qui, sans cause légitime annoncée à l'avance à ses chefs, ou sans leur approbation, manque de se rendre à son travail dans la journée, est puni par la perte de la totalité du salaire qui lui serait dû à cette époque.

Art. 4 : Tout acte d'insubordination ou toute autre réponse insolente à ses chefs de la part d'un ouvrier, est punie d'une amende égale à la valeur d'un demi jour de son salaire. Toute récidive est punie par une amende double et l'ouvrier sera déféré à l'autorité compétente, aux termes de la loi contre les ouvriers séditeux.

Art. 5 : Tout ouvrier reconnu pour avoir débauché ou essayé de débaucher un autre ouvrier, est puni par la perte entière du salaire qui pourrait lui être dû à cette époque, et déféré de suite à l'autorité supérieure, comme susdit.

Art. 6 : Nul ouvrier ne peut quitter la fabrique et ne recevra son livret, s'il n'a prévenu préalablement ses chefs que son intention est de quitter dans le délai de quinze jours. En cas de contravention, l'ouvrier perdra le salaire qui lui serait dû à cette époque et ne recevra son livret qu'après avoir fait sa quinzaine.

Art. 7 : Les dimanches et jours de fête consacrés par le Gouvernement sont les seuls reconnus et chaumés dans la fabrique.

Art. 8 : Tout ouvrier qui n'aurait point de livret, est tenu de s'en procurer dans un délai de quinze jours.

Art. 9 : En outre du présent règlement général, chaque chambre aura ses règlements de police particulière auxquels tout ouvrier sera tenu de se conformer sous les peines qui y seront portées.

Art 10 : Il sera formé du produit des amendes encourues aux termes des présents règlements, une caisse de secours qui seront délivrés aux ouvriers blessés, infirmes ou nécessiteux. L'état de situation de cette caisse sera publié ou affiché tous les trois mois dans le lieu où se fait la paye.

Art. 11 : Tout ouvrier qui préviendrait ses chefs d'un vol, ou de toute soustraction d'objet appartenant à la fabrique, sera récompensé suivant l'importance de l'objet soustrait.

Art. 12 : le présent règlement sera soumis à l'approbation de M. le baron, préfet du département, déposé à la mairie de Doullens et affiché dans les divers ateliers de la fabrique, où cette affiche tiendra lieu de signification aux ouvriers.

Fait à Doullens, le 24 janvier 1810.

Signé Scipion Mourgue et Cie

(AD Somme ; 99 M 80013)

Annexe 2

Description de la filature de Rouval en 1831 (AD Hérault ; 167 J 10)

Vente par adjudication des belles usines de Rouval-les-Doullens, pour la filature des cotons, les fonderies de fer et de cuivre et de la fabrication des huiles de graines grasses, le 14 juin 1831, par Me Corbin, notaire, Place de la Bourse à Paris.

Cet établissement est situé à Rouval près de Doullens (...) Il se compose de bâtiments, machines, ustensiles et objets ci-après désignés.

- 1) Bâtiment de la filature, élevé de trois étages avec mansardes au-dessus, d'une longueur de 63 m sur 17,70 m de largeur, contenant au rez-de-chaussée un moteur hydraulique en fonte de fer, de la force d'environ 50 chevaux, avec ses transmissions de mouvement, aussi en fonte ; un aiguiser pour chapeau de cardes, une machine à tourner les cardes, douze bancs à broches en gros, trente-trois bancs à broches en fin, quarante neuf cardes doubles, trois batteurs-étaieurs, quinze étirages à quatre têtes, un rota-frotteur. Les étages supérieures renferment quatre-onze métiers à filer dits Mule-jennys, ayant ensemble 19092 broches.
- 2) Bâtiment pour le chauffage à la vapeur, composé d'un rez-de-chaussée et d'une mansarde. Sa longueur est de 10,70 m sur 5,60 m. Il comprend une grande et une petite chaudière à vapeur, une pompe hydraulique et autres objets.
- 3) Bâtiment d'éclairage au gaz d'huile, composé d'un rez-de-chaussée seulement, d'une longueur de 13,60 m x 8,75 m de largeur, renfermant un appareil au gaz d'huile avec ses dépendances d'après le système de Taylor et Martineau.
- 4) Bâtiment de la fonderie, d'une longueur de 20,80 et d'une largeur de 14,40 m composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage sur la moitié de son étendue, renfermant un grand fourneau de fonderie en fonte, plus une grue et autres agrès avec un bel assortiment de châssis de fonderie en font, un fourneau à fondre le cuivre, deux grands et trois petits soufflets de fondeur et autres ustensiles.
- 5) Bâtiment divisé en ateliers de forgerons avec forge à deux feux, moulins à huile, composé d'un jeu de meules avec leurs bassins et mouvants, presses, chauffoirs, chaudières, pompes, arbre de couche en fer battus garnis de deux engrenages et autres machines ; et de plus magasin et chambre d'épuration d'huile. Au-dessus du rez-de-chaussée, étage divisé en chambre et greniers. Le bâtiment a une longueur de 67,70 m sur 8,30 m de large.
- 6) Un bâtiment dit de la Tournerie, d'une longueur de 20,80 m et d'une largeur de 5,10 m, élevé seulement en rez-de-chaussée, contenant plusieurs machines à canneler et à percer, et différents tous et ustensiles. Derrière le moulin à huile est un équipage de vannes, et à côté, un moteur hydraulique en bois, renfermé dans une cage en charpente transmettant le mouvement au moulin à huile, ateliers de forge et de tournerie et au grand soufflet de la fonderie.
- 7) Bâtiment à usage de tonnellerie, d'une longueur de 18,70 m et d'une largeur de 5,30 m.
- 8) Derrière le moulin et au-delà des vannes, bâtiment servant de logement de concierge, ayant rez-de-chaussée et grenier en mansarde, d'une longueur de 11 m sur 5,55 de largeur.
- 9) Bâtiment divisé en barreaux, magasin, atelier de menuiserie et hangars avec mansarde sur toute la longueur qui est de 63,50 m, sur une largeur de 7,60 m.
- 10) Corps de logis principal servant d'habitation de maître, construit en brique, avec angles en pierre de taille et couvert en ardoises, élevé au-dessus du rez-de-chaussée de trois étages et d'un grenier. Sa longueur est 21,5 m ; sa largeur est de 13,60 m.
- 11) Autre bâtiment aligné au précédent et retournant vers le nord, composé d'un rez-de-chaussée, divisé en cuisines, fournil lingerie, étable, remise avec galetas et mansardes au dessus, et d'un grenier.
- 12) Bâtiment servant de logement de jardinier, adossé au précédent, composé d'un rez-de-chaussée et d'un grenier.
- 13) Bâtiment voûté à usage de cellier et laiterie.

- 14) En face du logis principal, bâtiment à usage de logements d'employés et de concierge, avec cuisine, fournil et écurie, le tout d'une longueur de 31,60 m.
 - 15) A l'entrée est de l'établissement, bâtiment servant de logement de concierge.
 - 16) A la sortie nord et sur le chemin de communication à la grande route d'Abbeville, un bâtiment à usage de boulangerie.
 - 17) A la suite du précédent, un autre bâtiment à usage de logement de contremaîtres et d'ouvriers, construits en briques.
 - 18) Autre bâtiment à côté pour logement d'employés.
 - 19) Derrière et faisant face au corps de bâtiments construits en brique un autre bâtiment pour logement d'ouvriers, d'une longueur de 33,60 m.
 - 20) Et enfin, deux granges d'une longueur, l'une de 8,70 m l'autre de 4,85 m.
- Autour des bâtiments : cours, jardin potager et d'agrément, prairies, terres en culture, plantation, oseraie, et petits bois, le tout d'une superficie de 17 hectares 46 ares 50 centiares, y compris l'emplacement des bâtiments.
- Cet établissement est éclairé au gaz, chauffé à la vapeur et est pourvu de tous les outils et ustensiles nécessaires. Il peut être mis en activité dès le jour de l'acquisition. Toutes les machines sont en fonte établies d'après les meilleurs systèmes anglais. Au surplus, la réputation justement méritée de ce bel établissement dispense d'entrer dans plus de détails. Cette usine qui a coûté 1.400.000 francs à établir en y comprenant les terrains et la chute d'eau, sera vendue sur la mise à prix de 390.000 francs.
- (AD Hérault ; 167 J 10).

Annexe 3

Visite de la filature de coton de MM. Sydeham Frères de Rouval-les-Doullens, 2 mars 1865 - Rapport présenté par M. Narcisse Ponche, au nom de la Commission chargée de visiter les grands établissements industriels du département.

Visite de la filature de coton de MM. Sydeham Frères de Rouval-les-Doullens, 2 mars 1865 - Rapport présenté par M. Narcisse Ponche, au nom de la Commission chargée de visiter les grands établissements industriels du département.

La filature de Rouval est située à un demi-kilomètre de Doullens. L'emplacement sur lequel elle est construite était autrefois un grand marais abandonné que traversait l'Authie. Les anciens manuscrits sur la maladrerie de Doullens indiquent qu'il y avait à Rouval en 1544 un moulin à fouler les draps. Cette usine n'eut pas là une longue existence, car peu après sa construction, on trouve qu'elle était remplacée par un moulin à l'huile et à farine.

En 1808, M. Pierre Mourgue jeta les fondements de la filature de coton de laquelle j'ai à vous entretenir. C'était, surtout pour l'époque, une entreprise difficile. Mais le fondateur de cet établissement était un homme d'une grande énergie et d'un caractère fort entreprenant ; il se procura les dessins des machines anglaises les plus perfectionnées et les fit exécuter et monter à Rouval, sous sa direction. Pour celles qu'il ne pouvait faire exécuter chez lui à cause de la difficulté de la construction ou le manque de matériel nécessaire, il les fit passer en contrebande. Vous savez que le blocus continental était alors dans toute sa rigueur. Ces machines, toutes perfectionnées qu'elles fussent pour l'époque, étaient encore bien loin de rendre les services que rendent aujourd'hui celles que nous avons visitées. En effet, il y avait encore deux à trois cents ouvrières occupées dans la campagne environnante pour battre, éplucher, égrener le coton, et maintenant, avec les batteurs actuels, trois ou quatre suffisent.

Incendiée le 23 février 1824 et reconstruite avec l'aide des amis et des protecteurs de M. Scipion Mourgue, parmi lesquels se trouvaient la duchesse de Berry, Benjamin Constant, Casimir Perrier, le général Foy, Manuel, le duc de Bassano, la filature passa aux mains de M. Sydenham.

Le nouveau propriétaire, qui appartenait à une famille industrielle des plus considérables et des plus honorablement connues dans toute la France, était un homme d'une rare intelligence, et joignait à des connaissances spéciales comme industrie, un esprit d'administration très éclairé. Grâce à l'habile direction qu'il sut donner à son établissement, il l'amena en peu de temps à occuper l'un des premiers rangs parmi les filatures de coton les plus renommées, et lui acquit dès le début la réputation qu'elle a conservée depuis.

La décoration de la Légion d'Honneur qui lui fut donnée en 1831 fut la récompense méritée de ses efforts. La mort vint malheureusement briser cette existence si utile à sa famille et au pays que son industrie faisait vivre, et Mme Sydenham resta veuve avec deux tout-jeunes enfants et à la tête d'une affaire aussi importante.

Mme Sydenham ne fléchit point sous le coup qui la frappait ; elle accepta résolument la position qui lui était faite, et puisa dans son cœur de mère et son esprit énergique toute la force dont elle avait besoin pour bien élever ses enfants et maintenir le haut degré de réputation auquel était arrivé l'établissement dont elle prenait la direction.

Tout le pays vous dirait, Messieurs, quels nombreux services elle lui a rendus, avec quel tact elle sut s'entourer de directeurs capables, quels dévouements elle fit naître autour d'elle, l'ordre qu'elle sut maintenir dans toute son administration, comment dans des moments difficiles elle vint en aide à toutes les misères, et avec quelle sage et prudente activité elle développa non seulement les relations qu'elle avait trouvées établies, mais encore comment elle sut en créer de nouvelles pour l'écoulement de ses produits.

En outre, Messieurs, elle s'appliqua constamment à diriger l'esprit de ses enfants vers la carrière de l'industrie, et tout en leur ayant fait donner l'éducation la plus libérale, les dernières études qu'elle leur fit faire tendirent à ce but, et si nous avons aujourd'hui en Mme Sydenham des collègues dévoués et intelligents dont le concours vous a été et vous sera encore si utile, c'est en partie grâce à la sage et habile direction qu'ils ont reçue dans leur jeunesse. J'ai cru utile, Messieurs, de vous tracer en quelques lignes l'historique de l'établissement dans lequel je veux vous introduire. J'ai voulu vous dire chez qui nous allions, et vous me croirez bien facilement quand j'ajouterai que votre Commission y a été admirablement accueillie.

La propriété actuelle occupe une superficie de 35 hectares sur lesquels se trouvent l'habitation de maître, l'usine, des maisons de contremaîtres et d'ouvriers. Les terres cultivables sont louées à très bas prix aux ouvriers. Il y a en outre un quartier composé d'une grande maison à deux étages qui sert d'auberge pour les ouvriers éloignés, et d'un certain nombre de maisons dans lesquelles sont logés des ouvriers employés dans l'établissement et qui ne paient aucune location. Dans ces maisons quatre-vingt-dix personnes, y compris les femmes et les enfants, trouvent une habitation commode et agréable.

L'usine se compose de trois grands bâtiments sans les annexes. Ces bâtiments ont la destination suivante : le premier, qui est le plus considérable, constitue la filature proprement dite avec ses accessoires. Le second est affecté au retordage. Le troisième enfin au dévidage.

Le bâtiment principal, comme nous vous le disions tout à l'heure, renferme toutes les machines destinées à la filature proprement dite ; il a quatre étages, plus un rez-de-chaussée, le tout éclairé par 220 fenêtres. La longueur de chaque étage est de 65 mètres sur 20 de largeur ; la hauteur du sol au toit n'est pas moindre de 16 mètres. Le mouvement est donné à la filature par une machine verticale Powell, de Rouen ; cette machine, à deux cylindres et à condensation, est d'une force de 60 chevaux environ ; auprès d'elle se trouve une autre petite machine verticale de dix chevaux. Ces deux machines sont alimentées par deux chaudières à vapeur de 35 à 40 chevaux chacune. Une roue hydraulique de 40 chevaux, installée sous le bâtiment même, vient se marier avec les machines à vapeur à l'aide du manchon Pouyer-Quertier. Les moteurs à vapeur et les chaudières sont établis dans un bâtiment annexe contigu à la filature. Entrant dans le bâtiment de filature, nous trouvons d'abord à gauche la salle des batteurs, qui est séparée du reste du bâtiment par un mur fort élevé.

La première machine dans laquelle entre le coton est celle appelée Oldham-Welow. Cette machine, toute récente et de la construction de Platt, se compose d'un tambour armé de dents renfermé dans un grillage double en toile métallique ; il ne sert qu'à ouvrir le coton pris dans les balles et à enlever le plus gros de la poussière. Sans cette première machine, il serait impossible de peser le coton au batteur. On règle à volonté le nombre de rotations que le coton doit faire autour de ce tambour. Les cotons longue-soie n'en font qu'un nombre restreint, sans quoi on risquerait de les rouler.

La deuxième machine est un batteur étaleur, machine neuve, construction Nicolas Schlumberger. Le coton ouvert est pesé sur un espace fixe, espèce de toile sans fin, formée de baguettes de bois réunies par des lanières en cuir qui l'amènent à l'action de la batte. Ce premier batteur est double, c'est-à-dire qu'il subit l'action de deux battes dans la même machine.

Après cette seconde opération, le coton passe dans une troisième machine qu'on appelle batteur doubleur. Dans cette machine, de construction Schlumberger comme la précédente, les rouleaux du premier batteur sont placés sur le derrière au nombre de trois, et après le travail intérieur, le coton se reforme sur le devant en nouveaux rouleaux qui vont à la carde. Dans cette pièce des batteurs, l'air n'est nullement vicié comme il l'était autrefois par la poussière qui se dégageait de ces machines ; chacune d'elles est munie d'une cheminée d'aspiration qui entraîne au dehors toutes les matières étrangères et va les perdre dans la rivière. L'action des ventilateurs dans les batteurs est utile à un double point de vue. La quantité d'air aspirée doit être proportionnée à la vitesse des battes, de façon que seulement les corps étrangers plus lourds que le coton soient projetés en dessous des grillages. Les ventilateurs aspirent dans la machine elle-même. Après la visite au bâtiment des batteurs, nous entrons de suite dans **la salle de préparation** proprement dite qui renferme trois assortiments de cardes et les bancs à broches. Le premier assortiment est destiné à préparer le coton Jumel, pour numéros fins, de 60 à 70 en trame et demi-chaîne, ou 40 à 50 en chaîne. Le deuxième assortiment est destiné aux cotons fins d'Amérique pour chaînes 36 à 44 et trame et 1/2 chaîne 56 à 60. Sur le troisième assortiment se préparent les cotons Brésil pour les plus gros numéros que produit la filature de Rouval, soit chaîne 30 à 35 et trame et 1/2 chaîne 30 à 40. L'établissement ne travaille ni le coton des Indes ni celui du Levant.

Nous y avons remarqué trois systèmes de cardes : des cardes en gros pour l'assortiment de Jumel, des cardes moyennes pour les Fernambouc, des cardes à chapeaux finisseurs ou cardes en fin pour l'assortiment de Jumel.

Le premier système de cardes, machines neuves, construction de Platt, est destiné à un premier cardage ; il se compose d'un briseur qui prend le coton de la nappe aux cylindres et le passe au gros tambour, armé sur sa surface de deux rouleaux nettoyeurs à vitesse très lente faisant office de chapeaux. Ces deux rouleaux à gros tambour, armé sur sa surface de deux rouleaux nettoyeurs à vitesse très lente font office de chapeaux. Ces deux rouleaux se débarrassent seuls par l'action d'un petit peigne dont chacun se trouve muni et pour lequel MM. Platt sont brevetés ; ensuite de cinq paires de hérissos et travailleurs dont l'office est de démêler les soies du coton que le hérisson à vitesse lente prend au gros tambour et que le travailleur à vitesse rapide lui rend. Le petit tambour prend alors le coton après qu'il a subi l'action des hérissos et travailleurs. Un peigne le détache en nappe qui, après avoir été pressée entre deux cylindres cannelés, va se ranger en boudins concentriques dans un *coiler* ou pot tournant.

Les cardes pour Fernambouc se composent également d'un briseur qui prend le coton à l'alimentation. Cette alimentation a cela de particulier qu'elle ne se compose que d'un seul cylindre d'un diamètre relativement fort qui tourne dans un plateau fixe. On pense que le coton est ainsi mieux peigné par les dents du briseur ; il est aussi plus facile à régler pour rapprocher l'écartement selon qu'on peut en avoir besoin. Sur la surface du gros tambour se trouvent trois paires de hérissons et neuf chapeaux. Les trois paires de hérissons et les travailleurs ont la même action que dans les cardes de description précédente. Les chapeaux sont débourrés mécaniquement par le système de l'américain Wellmann. Ce mouvement, des plus ingénieux, qui a fait son apparition depuis trois ans seulement, rend déjà de grands services dans la filature. Enfin, il supprime le débourreur de chapeaux et fait la même besogne d'une manière beaucoup plus régulière et plus parfaite ; c'est une économie journalière de 3 à 4 francs de main d'oeuvre par 8 cardes à chapeaux. Ces cardes qu'on peut appeler mixtes, permettent d'obtenir un bon cardage même avec des cotons assez difficiles. Les rubans qui sortent de ces cardes vont s'entasser dans des *coilers* ou pots tournants qui sont ensuite dirigés à l'étirage. Le Jumel est un coton laineux qui, même dans ses plus belles qualités, se trouve chargé d'un petit bouton blanc extrêmement difficile à enlever. On est obligé de le carder deux fois. Le premier cardage se fait sur les cardes à hérissons décrites en premier lieu. Les rubans de ces cardes sont réunis au nombre de dix-huit derrière une machine à réunir, brevetée d'Ashworths, construction de Dobson & Barlow ; on produit ainsi une happe régulière qui se forme en rouleaux. On place ensuite ces rouleaux au nombre de quatre, derrière les cardes en fin, ce qui produit un doublage de $4 \times 18 = 72$. Cette machine est munie d'arrêts pour empêcher les bouts de passer comme dans les étirages. Ces rouleaux sont tellement durs qu'un seul pèse de 10 à 12 kg et qu'on peut mettre 40 à 45 kg derrière une cardes. Les cardes en fin sont ainsi établies, d'abord l'alimentation, puis le gros tambour muni de 24 chapeaux, le petit tambour et, comme dans les précédents, le *coiler* ou pot tournant.

Après la machine Oldham Welow, le batteur étaleur doubleur de cardes, viennent **les étirages**, soit la cinquième machine sur laquelle passe le coton après le cardage. Cette machine d'étirage donne une très grande production. Elle a trois têtes alimentées chacune par cinq pots tournants par-devant, plus d'un mouvement d'arrêt pour empêcher les bouts de passer faux. Une seule ouvrière souvent, au plus deux, suffisent pour mener ces machines construites par Platt en 1862, 1863. Le coton passe ensuite par une sixième machine qui est le ban à broches, de 60 et 72 broches, les bobines ont 280 mm de hauteur sur 110 mm de diamètre. Cette machine est munie de compresseurs à force centrifuge. Son excellente construction qui est nouvelle permet de donner aux broches une très grande vitesse. La septième machine, qui comme la précédente, sort des ateliers de Platt, est un banc à broches intermédiaires de 225 mm sur 90 mm et à compresseurs comme dans un banc à broches de 72. La huitième machine varie selon le coton que l'on emploie et le numéro qu'on veut filer. Pour l'assortiment de cardage simple, c'est le banc à broches en fin à compresseur à force centrifuge, construction de Platt, bobines 200 millimètres sur 85 millimètres faisant de la mèche n° 6 destinée à aller simple ou double à la filature. Pour l'assortiment de cardage double, c'est également un banc broches en fin, mais sans compresseur ; bobines à cholettes, 120 millimètres sur 60, faisant de la mèche 8, 9, 10, pour filer en mèche double aux numéros de 40 à 70. Le constructeur de cette dernière machine est M. Hyggins, de Manchester. Voilà Messieurs comment est organisée la préparation de MM. Sydenham. vous remarquerez que presque toutes les machines préparatoires sont de construction récente, et vous en conclurez, comme l'a fait chaque membre de notre Commission, que ces messieurs ne manquent jamais l'occasion d'introduire chez eux les machines nouvelles qui peuvent constituer un progrès pour le travail et apporter une économie dans la production.

Dans les quatre étages se trouvent d'abord les mule-jenny à la main de 430 broches, pour filer les numéros 50 et au-dessus. Il est, je pense, inutile de vous donner la description de ces machines qui sont connues de tous ceux qui s'occupent de filature ; mais notre attention a été sérieusement éveillée par la comparaison de trois sortes de métiers renvideurs que nous avons vus à Rouval. D'abord les renvideurs Platt et les renvideurs Dobson & Barlow, les deux premiers pour la filature et un troisième renvideur dit *selfacting twiner* et construction de Platt, spécialement affecté au retordage et dont je vous entretiendrai dans un instant, quand nous serons arrivés au bâtiment du retordage. Sur le renvideur ordinaire, construction de Platt, de 1859, on file couramment des numéros 40 à 45, chaîne et 1/2 chaîne. Les mouvements sont produits par un arbre à excentrique qui fait quatre temps : premier temps : sortie du chariot ; deuxième temps : arrêt du chariot et des cylindres ; troisième temps : fin de la torsion, abattage de la baguette ; quatrième temps : renvidage ; ces métiers ont 432 broches. Les renvideurs brevetés de Dobson & Barlow permettent de filer couramment les 1/2 chaîne 50. On peut même y faire des 60 à 65, si l'on avait des préparations convenables. Les changements de mouvement, au lieu d'être produits par des excentriques, ce qui implique toujours une certaine brutalité, et des chocs nécessairement brusques, sont produits par le jeu des leviers. C'est là ce qui permet d'arriver à des numéros plus fins qu'avec le système à arbre à temps de Platt et autres constructeurs ; l'abattage de la baguette est le point essentiel lorsqu'il s'agit de filer fin et plus doux ; voilà ce qui cause aujourd'hui l'hésitation de beaucoup de filateurs pour adopter définitivement le renvideur. Quand on sera parvenu à filer sur le renvideur un numéro aussi fin que sur le métier à la main, et de plus à donner une torsion aussi légère que celle qu'on peut obtenir avec ce dernier, le procès entre les deux machines sera définitivement jugé.

Le métier Dobson et Barlow a, sous ces deux rapports, fait faire un grand pas à la question, et votre Commission a été très heureuse de pouvoir l'apprécier. Ceux installés à Rouval ont 756 broches. Un seul fileur en conduit deux avec l'aide d'un rattacheur et d'une bobineuse. Leur production, très économique, permet de donner à l'ouvrier qui les conduit un salaire relativement plus élevé qu'à ceux qui travaillent sur des métiers de plus petite dimension. Dans les quatre étages

du bâtiment de filature se trouvent 25 000 broches, sur lesquelles 7 000 de renvideurs. La production moyenne est de 7 000 à 8 000 kg/ Au sujet de la production, vous devez savoir combien est grande l'influence du numéro; elle varie du simple au double entre 20 et 36.

Nous avons admiré une magnifique installation de tuyaux à eau, communiquant dans toutes les salles, et qui, en cas d'incendie, permettrait d'en arrêter immédiatement les progrès. Tout l'établissement est chauffé à la vapeur par des tuyaux de cuivre ou de fonte. Les communications les plus faciles sont établies entre toutes ses parties par deux escaliers dont l'un, très large et très aisé à monter, est destiné aux 180 ouvriers occupés dans ce bâtiment ; l'autre sert d'escalier de service pour les employés de la maison et de secours en cas d'accident. Sur chaque palier, nous avons remarqué un bureau pour les contremaîtres de chaque salle ; dans ce bureau sont rangés, dans le plus grand ordre, les fournitures diverses si nombreuses et si nécessaires à la conduite et à l'entretien des machines.

À sa sortie de la filature, le coton filé destiné au **retordage** est transporté dans le bâtiment affecté à ce travail. Ce bâtiment, d'une longueur de 60 mètres sur 9 de largeur, se compose de deux salles, le rez-de-chaussée et un étage d'une hauteur totale de 9 mètres. Il est mis en activité par une machine horizontale Farcot de quarante chevaux, à laquelle sont affectées deux chaudières, l'une de trente, l'autre de quinze chevaux, cette dernière munie d'un réchauffeur. De plus, une pompe à incendie, fixe, très puissante mue par la roue à eau, qui ressemble aux pompes de navire. Quinze à vingt hommes auraient de la peine à la faire marcher d'une manière suivie. La machine Farcot transmet au grand bâtiment une force de quinze chevaux environ à l'aide d'un câble métallique conduit par une large courroie travaillant sur ses deux faces ; les deux axes des moteurs sont obliques par rapport l'un à l'autre, ce qui constitue un mouvement assez curieux. Le bâtiment du retordage contient 3 960 broches sur lesquelles 2 000 broches de renvideur *selfacting twiner* à grands écartements et longues broches ; chacune d'elles produit à chaque levée environ 50 grammes de coton retord, ce qui, pour un métier de 500 broches, donne 30 à 35 kg, production fort remarquable. Ces métiers, construction de Platt, 1864, ont cela de remarquable, que, contrairement aux renvideurs ordinaires, c'est le chariot qui est fixe et le porte-bobines qui recule ou avance pour dérouler la matière nécessaire à l'alimentation de la machine. Le résultat obtenu par cette marche est de fournir toujours à l'ouvrière des fils tordus pour rattacher. C'est ainsi qu'on évite les fils faux existant dans le voisinage des rattaches aux retors de Roubaix où le travail est fait sur des renvideurs ordinaires et sur lesquels l'on rattache en marchant. Sur les trente ouvrières employées dans cet atelier, la moitié se compose de petites filles de douze à quatorze ans qui font leur apprentissage sur les continus et travaillent ensuite sur les renvideurs.

Le bâtiment du dévidage, d'une longueur de 45 mètres sur 9 de largeur, contient, comme son nom l'indique, les métiers sur lesquels se dévide le coton soit simple, soit retordu. C'est là que se font les dernières manutentions : le paquetage, l'encaissage. Trente à trente-cinq ouvriers ou ouvrières sont encore occupés dans cet atelier. Toute l'usine de Rouval est éclairée au gaz ; ce gaz est fait avec des savons calcaires qui proviennent des dégraissages des filatures et peignages de laine; il coûte un peu plus cher que celui extrait de houille, mais il est supérieur comme éclairage et ne noircît jamais les fusées, avantage d'une immense valeur dans les filatures qui travaillent les matières blanches. Il y a environ 300 becs de gaz dans Rouval ; l'éclairage de l'habitation, des ateliers, des cours qui restent éclairées toute la nuit, ne coûte pas plus de 5.000 francs.

Votre Commission a également visité, et avec grand profit pour chacun de ses membres, les ateliers de réparations, les magasins, en un mot toutes les dépendances de l'usine, et nous avons été unanimes à reconnaître que, jusque dans les moindres détails, l'organisation de l'établissement de MM. Sydenham est parfaite. Je ne terminerai pas ce rapport, Messieurs, sans appeler votre attention sur un fait tout récent, trop honorable pour le nom de MM. Sydenham, pour que je puisse le passer sous silence.

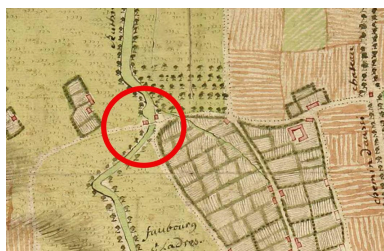
Pendant tout le temps qu'a duré la crise cotonnière que nous venons de traverser et dont maintenant, grâce à Dieu, nous espérons bientôt avoir le terme, MM. Sydenham ont constamment occupé les deux cent cinquante ouvriers qui travaillent dans leur établissement.

Ils savaient que fermer leurs ateliers, ou même restreindre le travail, c'était amener la misère au milieu de toute cette population qui, depuis si longtemps, vit avec eux et par eux. Ils ne l'ont pas voulu, et quelques considérables que dussent être les sacrifices à faire pendant ces dernières années surtout, ils les ont résolument acceptés, et beaucoup de nous savent dans quelle proportion. De tels faits portent en eux-mêmes leur éloge, et les citer, c'est les apprécier.

Nous avons quitté Rouval, heureux de l'accueil si aimable qui avait été fait à votre Commission [...].

Rapport présenté par M. Narcisse Ponche, au nom de la Commission chargée de visiter les grands établissements industriels du département. Bulletin de la Société industrielle d'Amiens, t. IV. 1865, p. 289-303.

Illustrations



Plan masse de situation du moulin de Rouval, extrait du plan de la ville et de la citadelle de Doullens en 1762 (AD Somme ; 1 Fi 840).

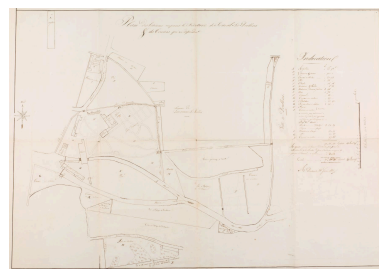
Phot. auteur inconnu,

Repro. Archives départementales de la Somme
IVR32_20238005197NUCA



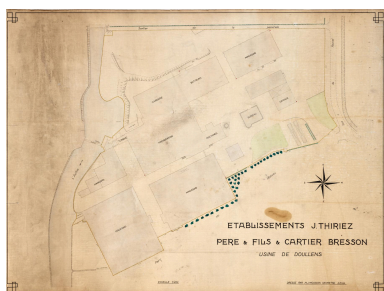
Plan masse de la filature de Rouval, extrait de l'Atlas communal de Doullens, dit plan napoléonien, 1811 (AD Somme ; 3 P 1194).

Repro. Archives départementales de la Somme
IVR32_20238005172NUCA



Plan des bâtiments composant la filature de Rouval-lès-Doullens et des terrains qui en dépendent. (AD Hérault ; 167 J 10).

Repro. Archives départementales de l'Hérault
IVR32_20238005175NUCA



Plan masse des établissements J. Thiriez, père et fils & Cartier-Bresson, [ca 1920] (Archives privées de l'entreprise Acia).

Repro. Thierry Lefébure
IVR32_20238000001NUCA



Doullens, usine de Rouval, carte postale, avant 1914 (AD Somme ; 8Fi 2845).

Phot. auteur inconnu,
Repro. Archives départementales de la Somme
IVR32_20238005198NUCA



Vue cavalière de la filature de Rouval, dessin au lavis et aquarellé, 1927 (AD Somme ; 1 Fi 1941).

Phot. auteur inconnu,
Repro. Archives départementales de la Somme
IVR32_20238005196NUCA

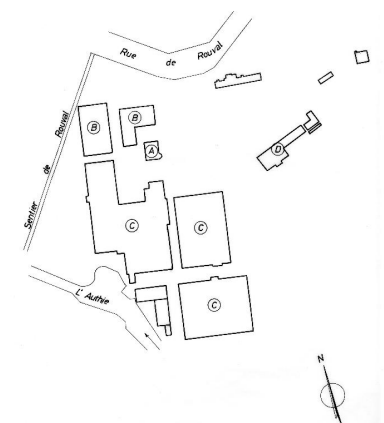


Schéma de situation : A. Bureau, B. Magasin industriel, C. Ateliers de fabrication, D. Logement patronal. Dess. Marie-Laure Monnehay-Vulliet, Autr. Stéphane Gonet
IVR32_20168000762NUD



Vue aérienne, vue du flanc sud-est. Phot. Phot'R
IVR22_19888001204P



Atelier de fabrication sud, flanc nord-est. Phot. Thierry Lefébure
IVR22_19888001043X



Vue de l'ancienne filature
depuis la rive de l'Authie.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000113NUCA



Pont métallique sur
l'Authie et coulerie de
l'ancien moulin de Rouval.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000111NUCA



Entrée principale de l'usine.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000117NUCA



Vue d'ensemble des anciens
ateliers de fabrication de
la filature et de l'ancienne
chaufferie (bâtiment A et K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000030NUCA



Bâtiment A, vue d'ensemble nord.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000005NUCA



Bâtiment A, détail de l'horloge située
à l'angle nord-ouest de l'édifice.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000007NUCA



Bâtiment A, vue d'ensemble est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000002NUCA



Bâtiment A, vue d'ensemble
depuis le sud-est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000003NUCA



Bâtiment A, vue d'ensemble
de la façade sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000008NUCA



Bâtiment A, vue intérieure
du sous-sol communiquant
avec le bâtiment K.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000010NUCA



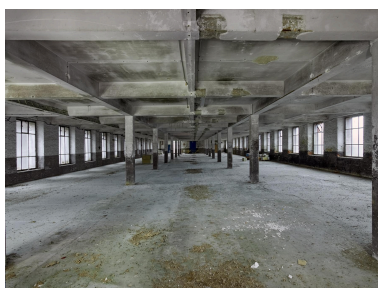
Bâtiment A, monte-charge
depuis le sous-sol.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000011NUCA



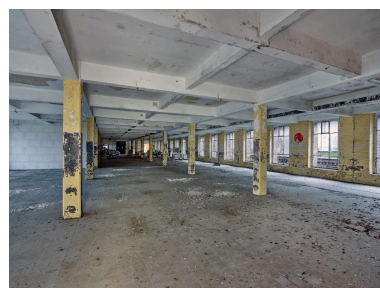
Bâtiment A, monte-charge
depuis le rez-de-chaussée.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000013NUCA



Bâtiment A, escalier en
béton desservant les étages.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000015NUCA



Vue intérieure longitudinale du
premier étage en béton de l'atelier
de fabrication (bâtiment A).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000016NUCA



Vue intérieure du deuxième étage de
l'atelier de fabrication (bâtiment A).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000017NUCA



Bâtiment K, détail de la date de 1832
gravée au sous-sol du bâtiment.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000009NUCA



Bâtiment B, vue d'ensemble
des bureaux depuis le sud-est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000021NUCA



Bâtiment B, vue d'ensemble
des bureaux depuis le nord-est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000020NUCA



Bâtiment technique et logistique
à l'entrée de l'usine (bâtiment C).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000115NUCA



Façade nord de l'ancienne
chaufferie (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000031NUCA



Vue intérieure de la salle
des machines, façade nord.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000068NUCA

Vue générale du bâtiment
de logistique (bâtiment D).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000022NUCA



Vue générale nord-ouest de la
salle des machines attenante
à l'atelier de fabrication.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000064NUCA



Vue intérieure de la salle des
machines, vue vers le sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000067NUCA

Vue générale nord-est de la
salle des machines attenante
à l'atelier de fabrication.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000062NUCA



Détail d'un fer d'ancrage portant
les initiales entrelacées CS.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000066NUCA



Vue intérieure de la
salle des machines.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000070NUCA

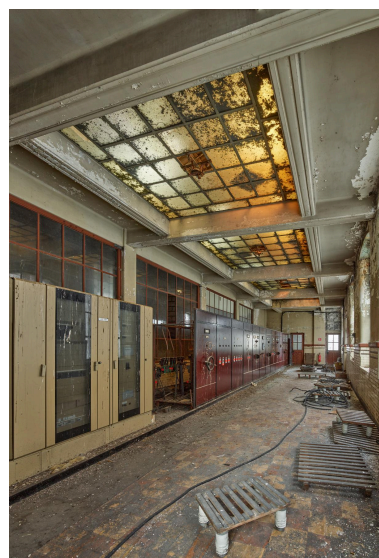




Salle des générateurs
électriques, vue depuis le sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000065NUCA



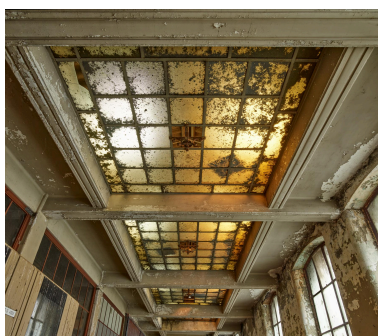
Vue intérieure de la
salle des générateurs
électriques, vue vers le sud.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000071NUCA



Intérieur de la salle des générateurs
électriques, vue vers le nord.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000072NUCA



Tableau électrique de
la salle des générateurs.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000076NUCA



Salle des générateurs
électriques, détail du plafond
en béton et verre cathédrale.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000073NUCA



Salle des générateurs électriques,
détail des revêtements
céramiques sur le mur est.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000075NUCA



Vue d'ensemble nord de l'ancienne
chaufferie et de l'atelier de
fabrication (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000034NUCA



Façade nord de l'atelier de
fabrication (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000032NUCA





Détail d'une ouverture du deuxième étage de l'ancien atelier de fabrication encadré de fers d'ancrage portant les initiales de l'industriel.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000037NUCA



Façade sud des anciens ateliers de fabrication (bâtiment K).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000035NUCA

Élévation partielle sud de l'ancien atelier de fabrication (bâtiment K).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000036NUCA



Vue d'ensemble des cuves horizontales situées à l'arrière du bâtiment K.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000038NUCA



Vue de l'ancien atelier de fabrication (bâtiment K) depuis le sud-est.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000040NUCA



Façade est de l'ancien atelier de fabrication (bâtiment K).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000041NUCA



Ouvertures au rez-de-chaussée de la façade est de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000042NUCA



Intérieur du rez-de-chaussée de l'atelier de fabrication.



Intérieur du rez-de-chaussée de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

Détail d'un fer d'ancrage portant les
initiales entrelacées de l'industriel.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000043NUCA



Rez-de chaussée de l'atelier de
fabrication (bâtiment K), détail
du bureau de contremaître.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000049NUCA



Intérieur du premier étage
de l'atelier de fabrication,
détail des baies du côté sud.

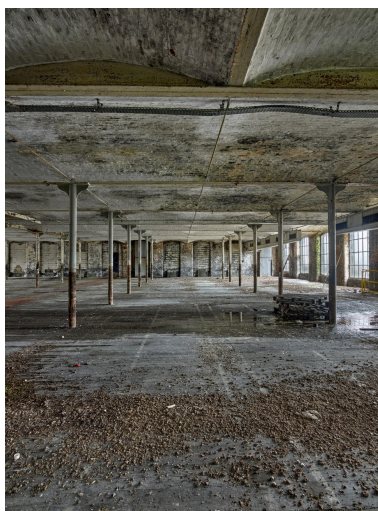
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000055NUCA

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000048NUCA



Rez-de-chaussée de l'atelier de
fabrication (bâtiment K), détail
de l'escalier métallique menant
au bureau du contremaître.

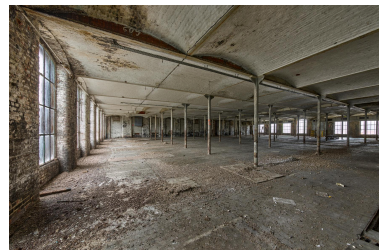
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000050NUCA



Vue d'ensemble vers l'ouest
du premier étage de l'atelier
de fabrication (bâtiment K).

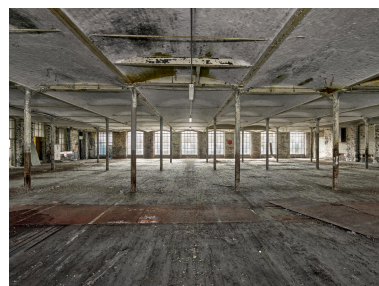
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000057NUCA

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000051NUCA



Premier étage de l'atelier de
fabrication, vue générale.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000056NUCA

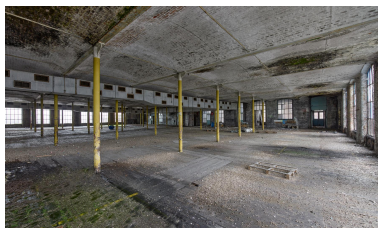


Vue d'ensemble, intérieur vers le
sud du premier étage de l'atelier
de fabrication (bâtiment K).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000058NUCA



Détail d'une travée du premier étage de l'atelier de fabrication (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000059NUCA



Vue générale du 2e étage de l'atelier de fabrication (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000060NUCA



Escalier et monte-charge au deuxième étage de l'atelier de fabrication (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000061NUCA



Magasins, vue générale depuis le nord-est (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000080NUCA



Voie de circulation interne entre les entrepôts et les magasins (bâtiment K et E).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000086NUCA



Magasins avec le quai de chargement et l'embranchement ferroviaire à l'avant, vue générale depuis le nord-ouest (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000081NUCA



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest (bâtiment K, partie basse et haute).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000121NUCA



Magasins avec butée de l'embranchement ferroviaire (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000082NUCA



Élévation ouest partielle du magasin (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000084NUCA



Intérieur du magasin (bas du bâtiment K), vue générale.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000046NUCA



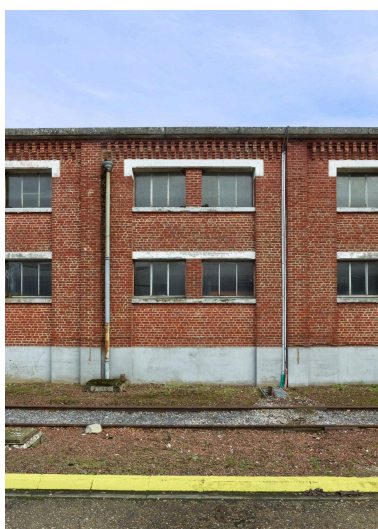
Vue intérieure des magasins en rez-de-chaussée atenant à l'ancien atelier de fabrication (bâtiment K).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000045NUCA



Vue d'ensemble sud-est des entrepôts (bâtiment E).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000023NUCA



Vue d'ensemble nord-ouest des entrepôts (bâtiment E).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000024NUCA



Élévation d'une travée de la façade ouest des entrepôts (bâtiment E).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000025NUCA



Entrée des entrepôts sur la façade est (bâtiment E).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000026NUCA



Intérieur des entrepôts (bâtiment E).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000027NUCA



Vue générale nord-est d'un atelier (bâtiment M).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000088NUCA



Détail des trois premières travées de la façade est d'un des ateliers portant les initiales VS en fers d'ancrage (bâtiment M).
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000089NUCA



Détail des fers d'ancrage portant les initiales VS sur la façade est d'un des ateliers (bâtiment M).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000091NUCA



Intérieur de la partie avant, couverte en shed, d'un des ateliers (bâtiment M).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000093NUCA



Intérieur de la partie sud d'un des ateliers à charpente apparente (bâtiment M).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000094NUCA



Façade est d'un des ateliers transformé en laboratoire (bâtiment N).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000095NUCA



Façade est des extensions en shed d'un des ateliers (bâtiment N).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000096NUCA



Ancien atelier transformé en laboratoire, vue générale nord-ouest (bâtiment N).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000100NUCA



Intérieur de l'ancien laboratoire, vue des cuves de stockage liquide (bâtiment N).

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000104NUCA



Vue d'ensemble des halles de fabrication de l'usine Acia construites après 1984.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000127NUCA



Vue d'ensemble sud du site industriel Acia, développé après 1984.

Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000123NUCA



Cuves de stockage de produits chimiques.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000124NUCA



Vue des halles de fabrication de l'usine de produits chimiques Acia depuis la rive opposée de l'Authie.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000126NUCA



Cuves de stockage entre les bâtiments A et N.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000098NUCA



Ancien logement patronal, vue de face.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000132NUCA



Entrée de l'ancien logement patronal.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000133NUCA



Détail de la sculpture en bas-relief ornant le linteau de la porte d'entrée du logement patronal.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238005174NUCA



Dépendance du logement patronal, vue de trois quarts.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000128NUCA



Dépendance du logement patronal, vue générale depuis le logement.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20238000130NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine industriel de la Somme (IA80000968)

Les usines textiles dans la Somme (IA80000973)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Bertrand Fournier, Benoît Dufournier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



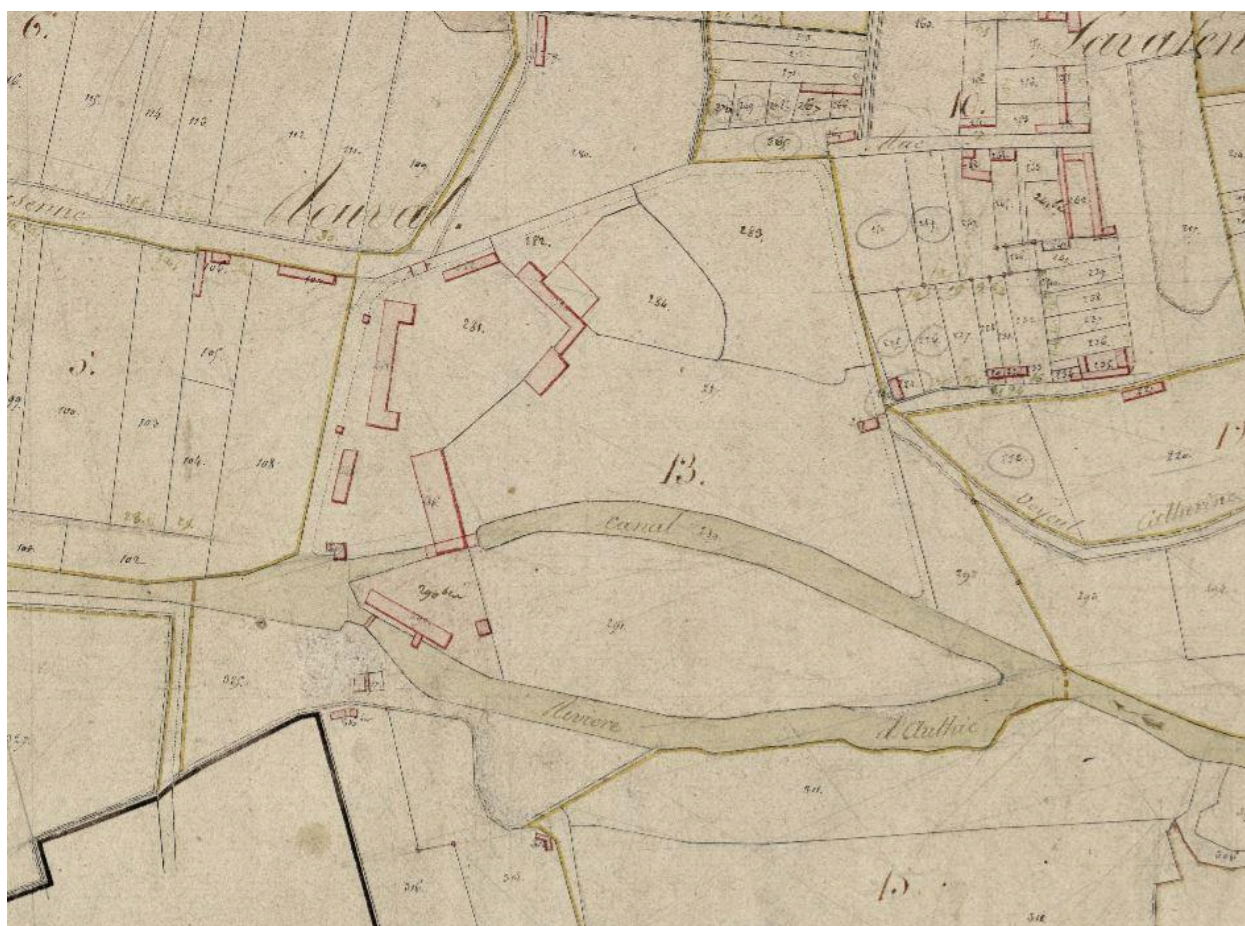
Plan masse de situation du moulin de Rouval, extrait du plan de la ville et de la citadelle de Doullens en 1762 (AD Somme ; 1 Fi 840).

IVR32_20238005197NUCA

Auteur de l'illustration : auteur inconnu, Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de la Somme

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



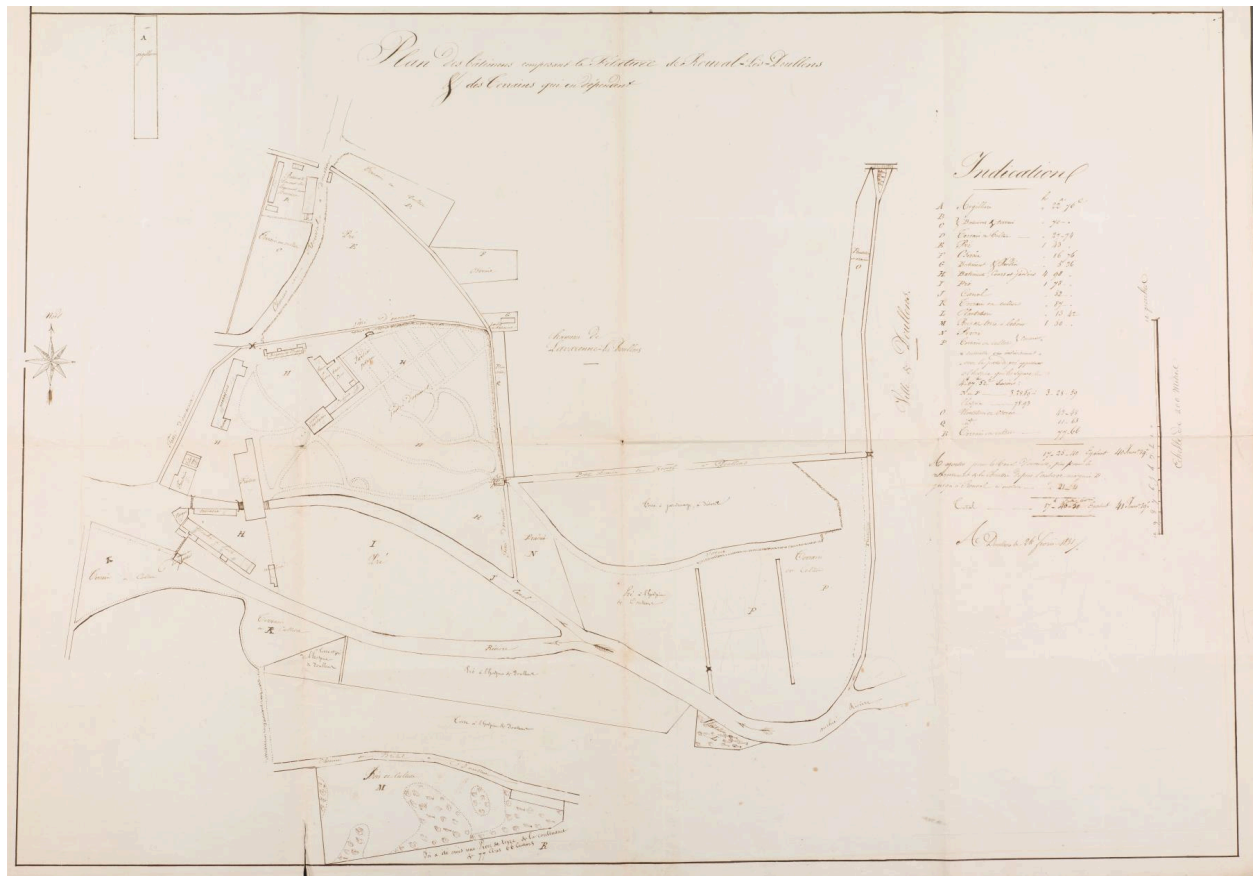
Plan masse de la filature de Rouval, extrait de l'Atlas communal de Doullens, dit plan napoléonien, 1811 (AD Somme ; 3 P 1194).

IVR32_20238005172NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de la Somme

Date de prise de vue : 2022

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



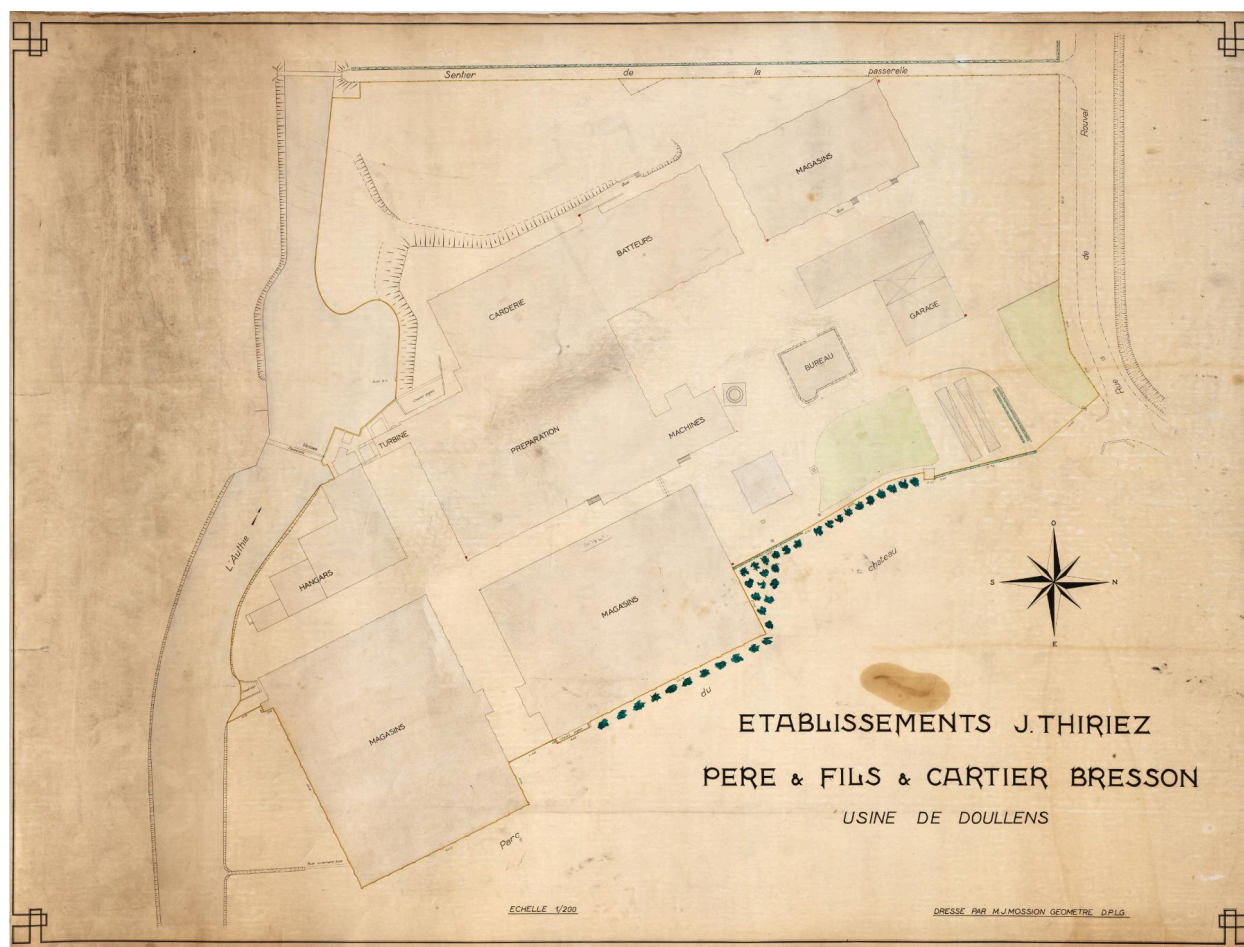
Plan des bâtiments composant la filature de Rouval-lès-Doullens et des terrains qui en dépendent. (AD Hérault ; 167 J 10).

IVR32_20238005175NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de l'Hérault

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Hérault - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan masse des établissements J. Thiriez, père et fils & Cartier-Bresson, [ca 1920] (Archives privées de l'entreprise Acia).

IVR32_20238000001NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives privées
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Doullens, usine de Rouval, carte postale, avant 1914 (AD Somme ; 8Fi 2845).

IVR32_20238005198NUCA

Auteur de l'illustration : auteur inconnu, Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de la Somme

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue cavalière de la filature de Rouval, dessin au lavis et aquarellé, 1927 (AD Somme ; 1 Fi 1941).

IVR32_20238005196NUCA

Auteur de l'illustration : auteur inconnu, Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de la Somme

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme - Archives départementales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

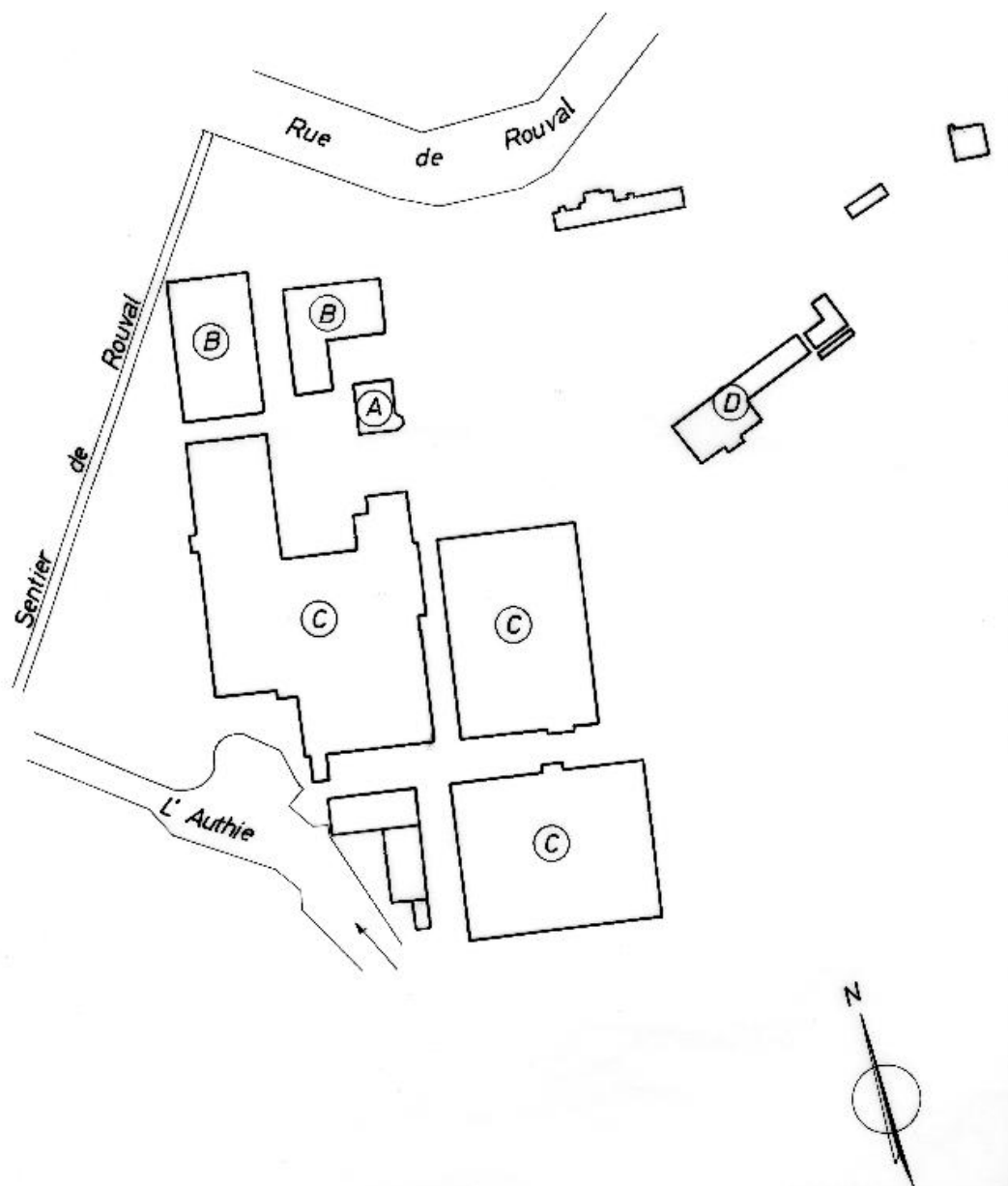


Schéma de situation : A. Bureau, B. Magasin industriel, C. Ateliers de fabrication, D. Logement patronal.

IVR32_20168000762NUD

Auteur de l'illustration (reproduction) : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

Auteur du document reproduit : Stéphane Gonet

Date de prise de vue : 2016

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne, vue du flanc sud-est.

IVR22_19888001204P

Auteur de l'illustration : Phot'R

Date de prise de vue : 1988

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic ; © Phot'R – Altimage
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Atelier de fabrication sud, flanc nord-est.

IVR22_19888001043X

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 1988

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancienne filature depuis la rive de l'Authie.

IVR32_20238000113NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pont métallique sur l'Authie et coulerie de l'ancien moulin de Rouval.

IVR32_20238000111NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée principale de l'usine.

IVR32_20238000117NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble des anciens ateliers de fabrication de la filature et de l'ancienne chaufferie (bâtiment A et K).

IVR32_20238000030NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, vue d'ensemble nord.

IVR32_20238000005NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, détail de l'horloge située à l'angle nord-ouest de l'édifice.

IVR32_20238000007NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, vue d'ensemble est.

IVR32_20238000002NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, vue d'ensemble depuis le sud-est.

IVR32_20238000003NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, vue d'ensemble de la façade sud.

IVR32_20238000008NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, vue intérieure du sous-sol communiquant avec le bâtiment K.

IVR32_20238000010NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, monte-charge depuis le sous-sol.

IVR32_20238000011NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, monte-charge depuis le rez-de-chaussée.

IVR32_20238000013NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment A, escalier en béton desservant les étages.

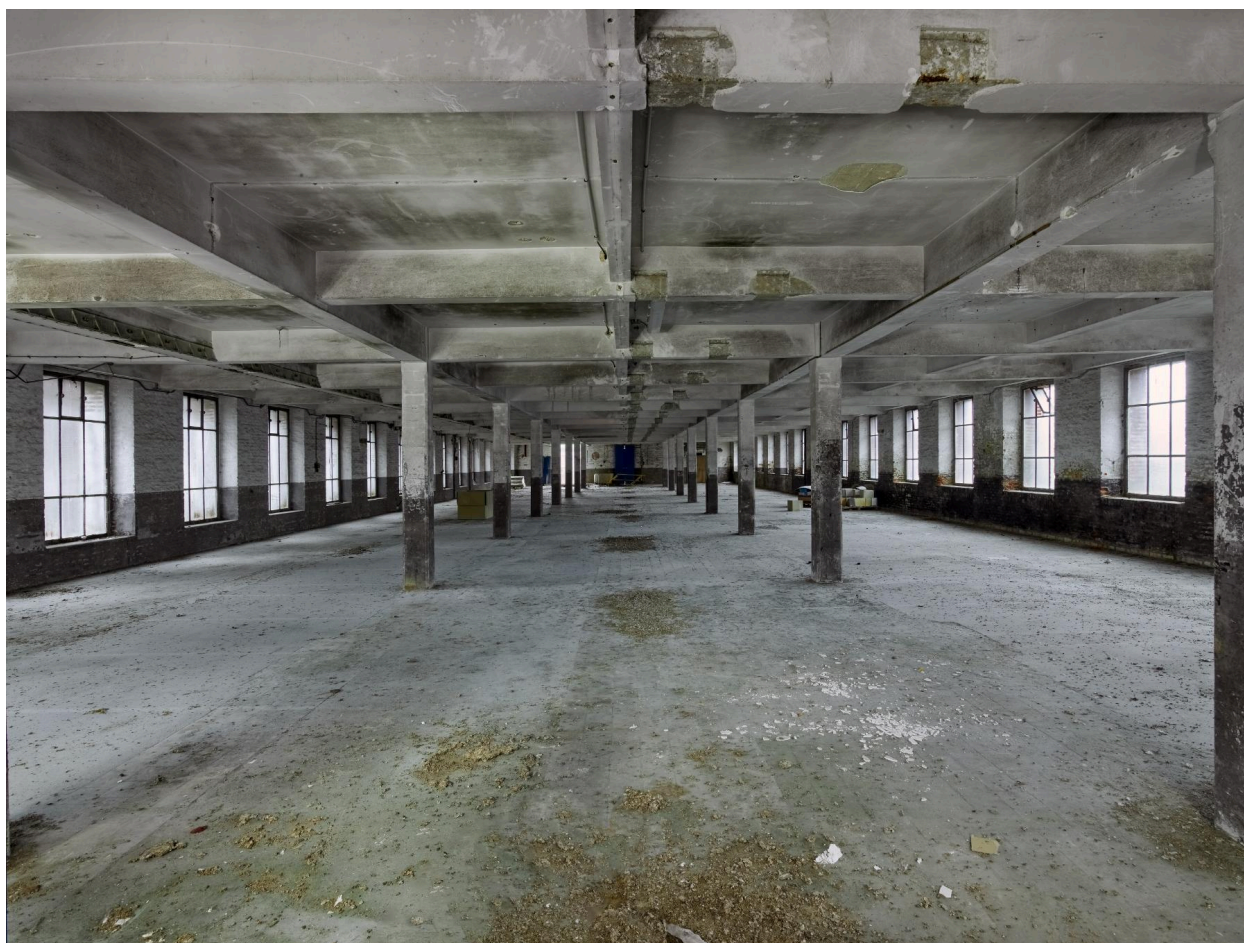
IVR32_20238000015NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure longitudinale du premier étage en béton de l'atelier de fabrication (bâtiment A).

IVR32_20238000016NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure du deuxième étage de l'atelier de fabrication (bâtiment A).

IVR32_20238000017NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment K, détail de la date de 1832 gravée au sous-sol du bâtiment.

IVR32_20238000009NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Batiment B, vue d'ensemble des bureaux depuis le sud-est.

IVR32_20238000021NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment B, vue d'ensemble des bureaux depuis le nord-est.

IVR32_20238000020NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Bâtiment technique et logistique à l'entrée de l'usine (bâtiment C).

IVR32_20238000115NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bâtiment de logistique (bâtiment D).

IVR32_20238000022NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale nord-est de la salle des machines attenante à l'atelier de fabrication.

IVR32_20238000062NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord de l'ancienne chaufferie (bâtiment K).

IVR32_20238000031NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale nord-ouest de la salle des machines attenante à l'atelier de fabrication.

IVR32_20238000064NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'un fer d'ancrage portant les initiales entrelacées CS.

IVR32_20238000066NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la salle des machines, façade nord.

IVR32_20238000068NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la salle des machines, vue vers le sud.

IVR32_20238000067NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la salle des machines.

IVR32_20238000070NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle des générateurs électriques, vue depuis le sud.

IVR32_20238000065NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure de la salle des générateurs électriques, vue vers le sud.

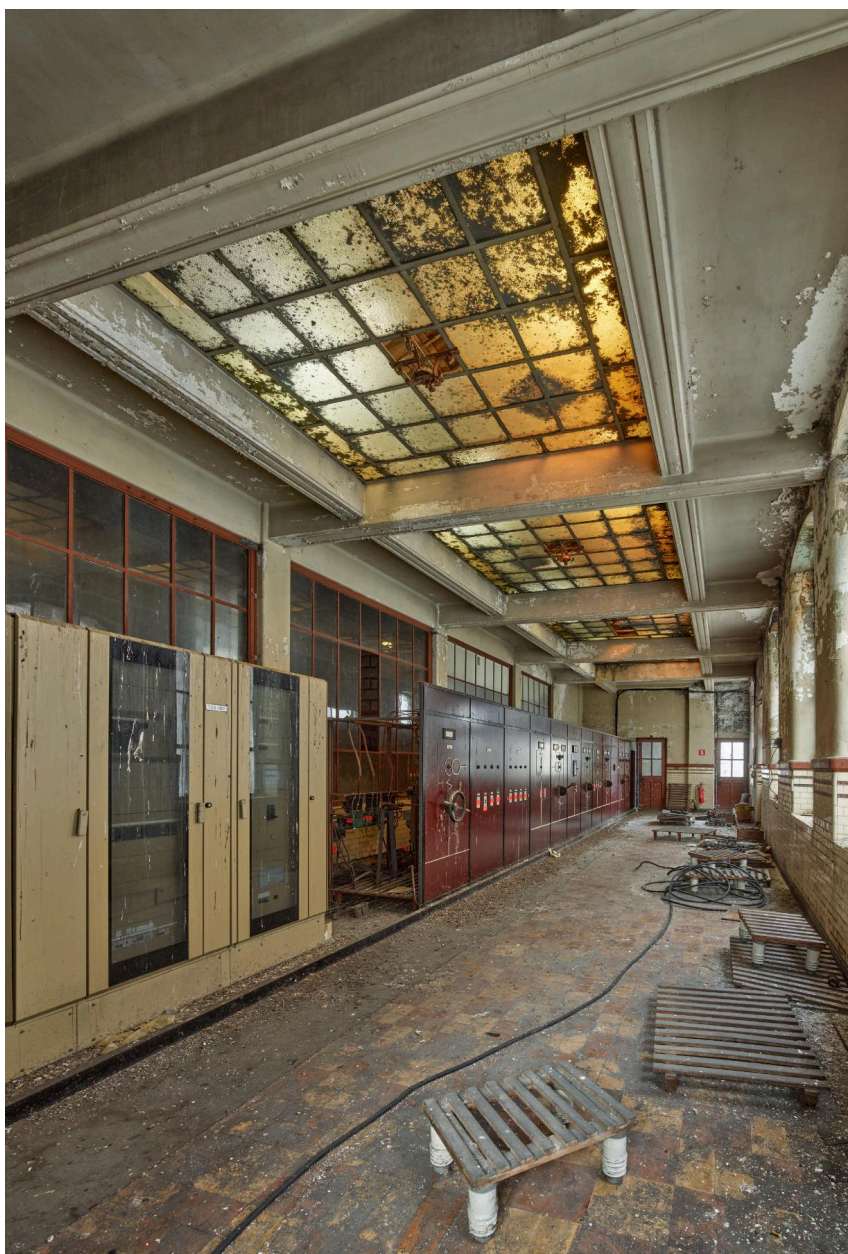
IVR32_20238000071NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur de la salle des générateurs électriques, vue vers le nord.

IVR32_20238000072NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tableau électrique de la salle des générateurs.

IVR32_20238000076NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle des générateurs électriques, détail du plafond en béton et verre cathédrale.

IVR32_20238000073NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Salle des générateurs électriques, détail des revêtements céramiques sur le mur est.

IVR32_20238000075NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble nord de l'ancienne chaufferie et de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000034NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade nord de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000032NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation partielle sud de l'ancien atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000036NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'une ouverture du deuxième étage de l'ancien atelier de fabrication encadré de fers d'ancrage portant les initiales de l'industriel.

IVR32_20238000037NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade sud des anciens ateliers de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000035NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble des cuves horizontales situées à l'arrière du bâtiment K.

IVR32_20238000038NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'ancien atelier de fabrication (bâtiment K) depuis le sud-est.

IVR32_20238000040NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est de l'ancien atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000041NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ouvertures au rez-de-chaussée de la façade est de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000042NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'un fer d'ancrage portant les initiales entrelacées de l'industriel.

IVR32_20238000043NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du rez-de-chaussée de l'atelier de fabrication.

IVR32_20238000048NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du rez-de-chaussée de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000051NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de chaussée de l'atelier de fabrication (bâtiment K), détail du bureau de contremaître.

IVR32_20238000049NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Rez-de-chaussée de l'atelier de fabrication (bâtiment K), détail de l'escalier métallique menant au bureau du contremaître.

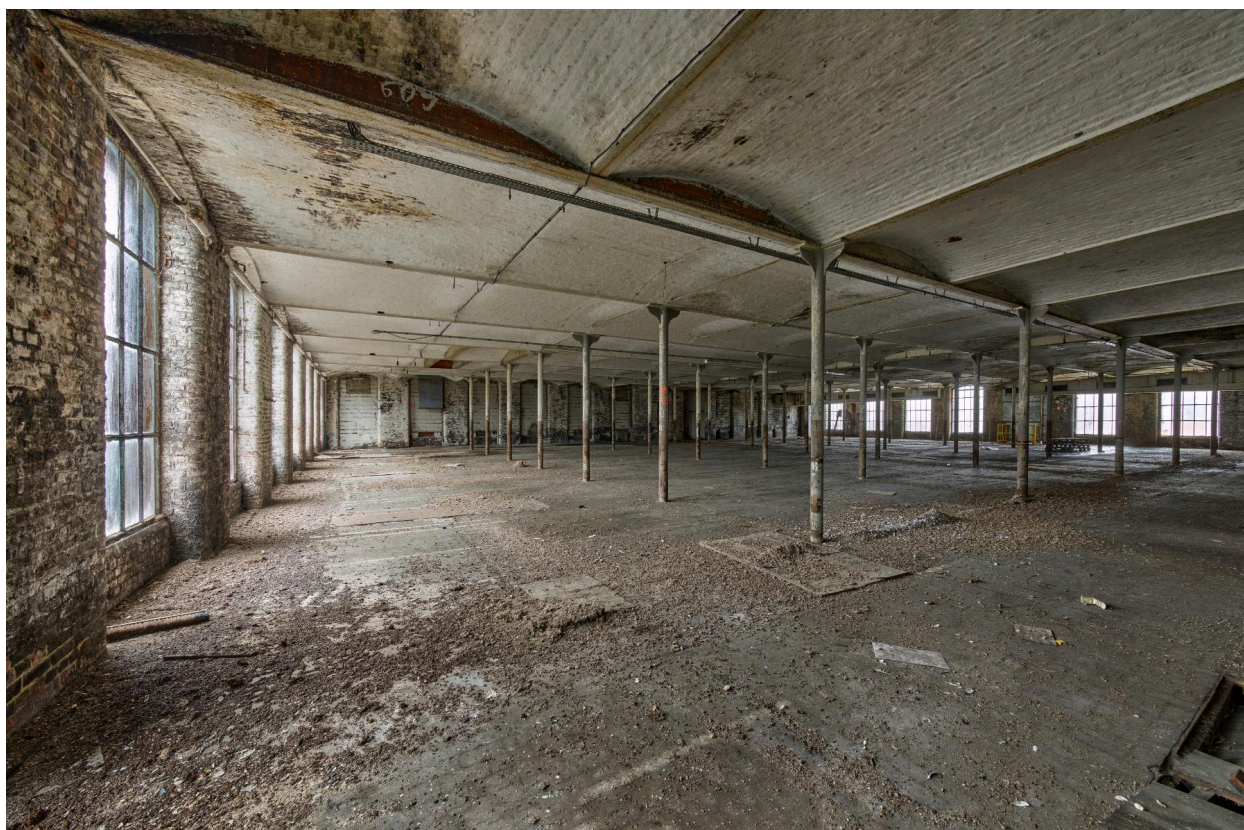
IVR32_20238000050NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier étage de l'atelier de fabrication, vue générale.

IVR32_20238000056NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du premier étage de l'atelier de fabrication, détail des baies du côté sud.

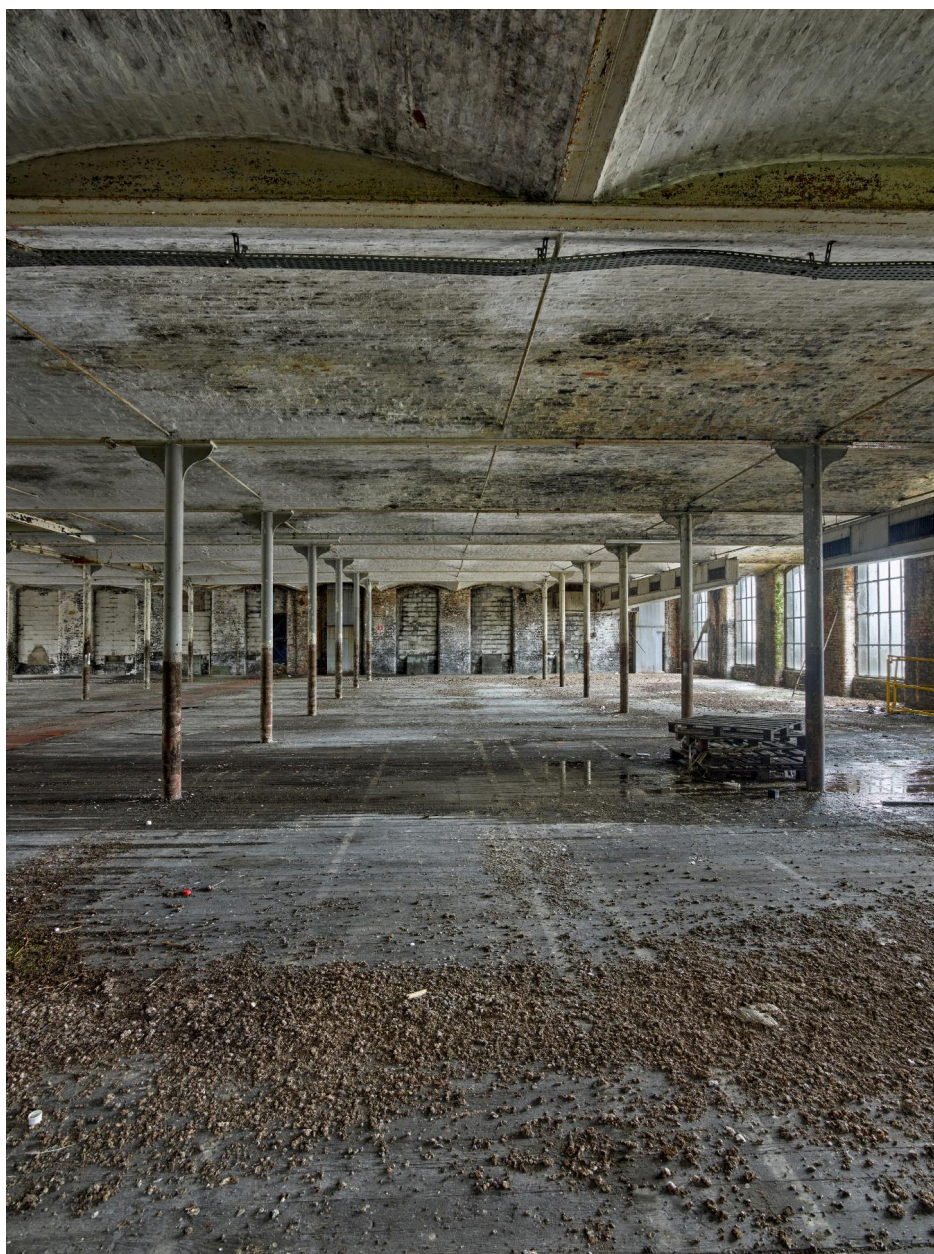
IVR32_20238000055NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble vers l'ouest du premier étage de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

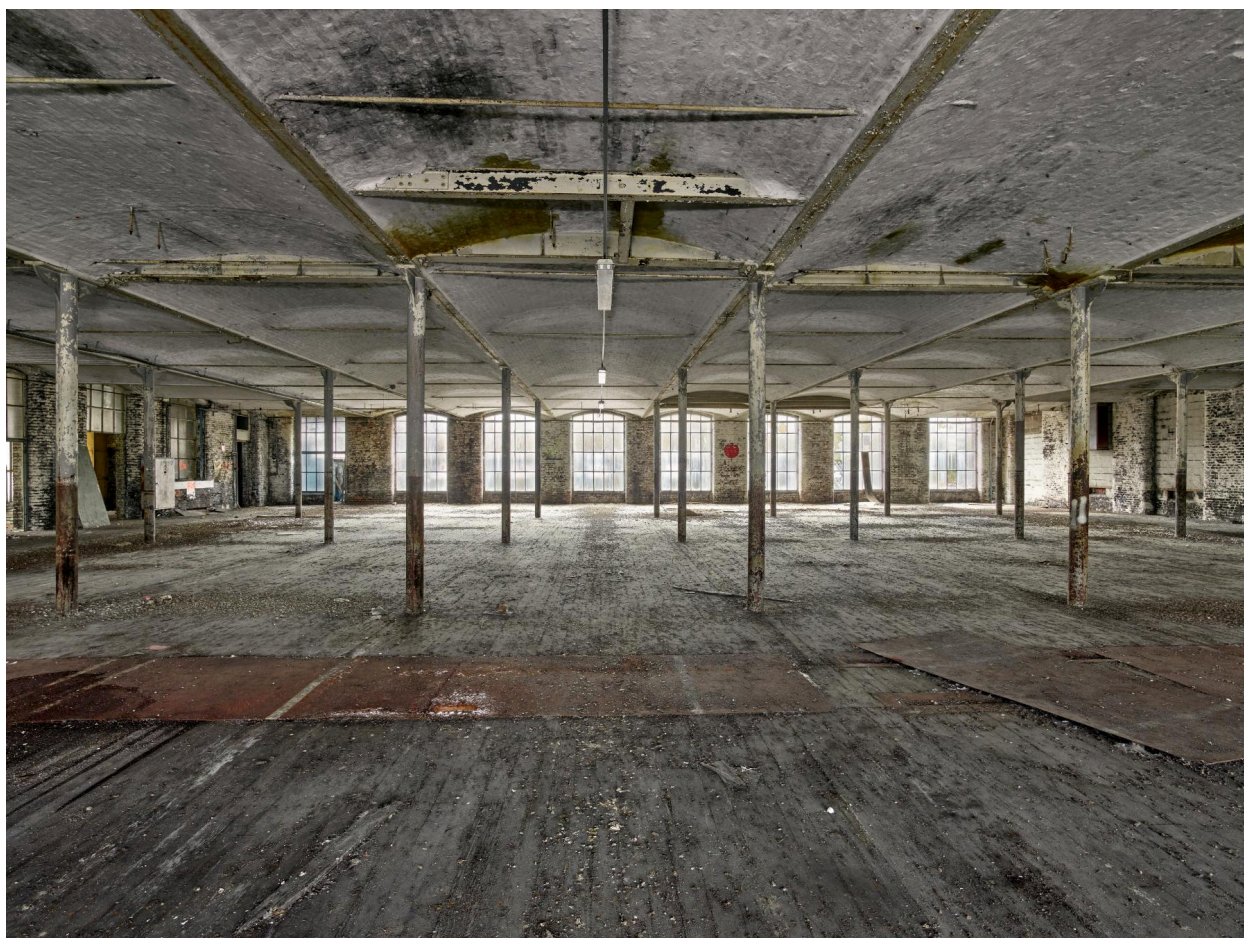
IVR32_20238000057NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, intérieur vers le sud du premier étage de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000058NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail d'une travée du premier étage de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000059NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du 2e étage de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000060NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Escalier et monte-charge au deuxième étage de l'atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000061NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Magasins, vue générale depuis le nord-est (batiment K).

IVR32_20238000080NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Voie de circulation interne entre les entrepôts et les magasins (bâtiment K et E).

IVR32_20238000086NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Magasins avec le quai de chargement et l'embranchement ferroviaire à l'avant, vue générale depuis le nord-ouest (bâtiment K).

IVR32_20238000081NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble depuis le sud-ouest (bâtiment K, partie basse et haute).

IVR32_20238000121NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Magasins avec butée de l'embranchement ferroviaire (batiment K).

IVR32_20238000082NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation ouest partielle du magasin (bâtiment K).

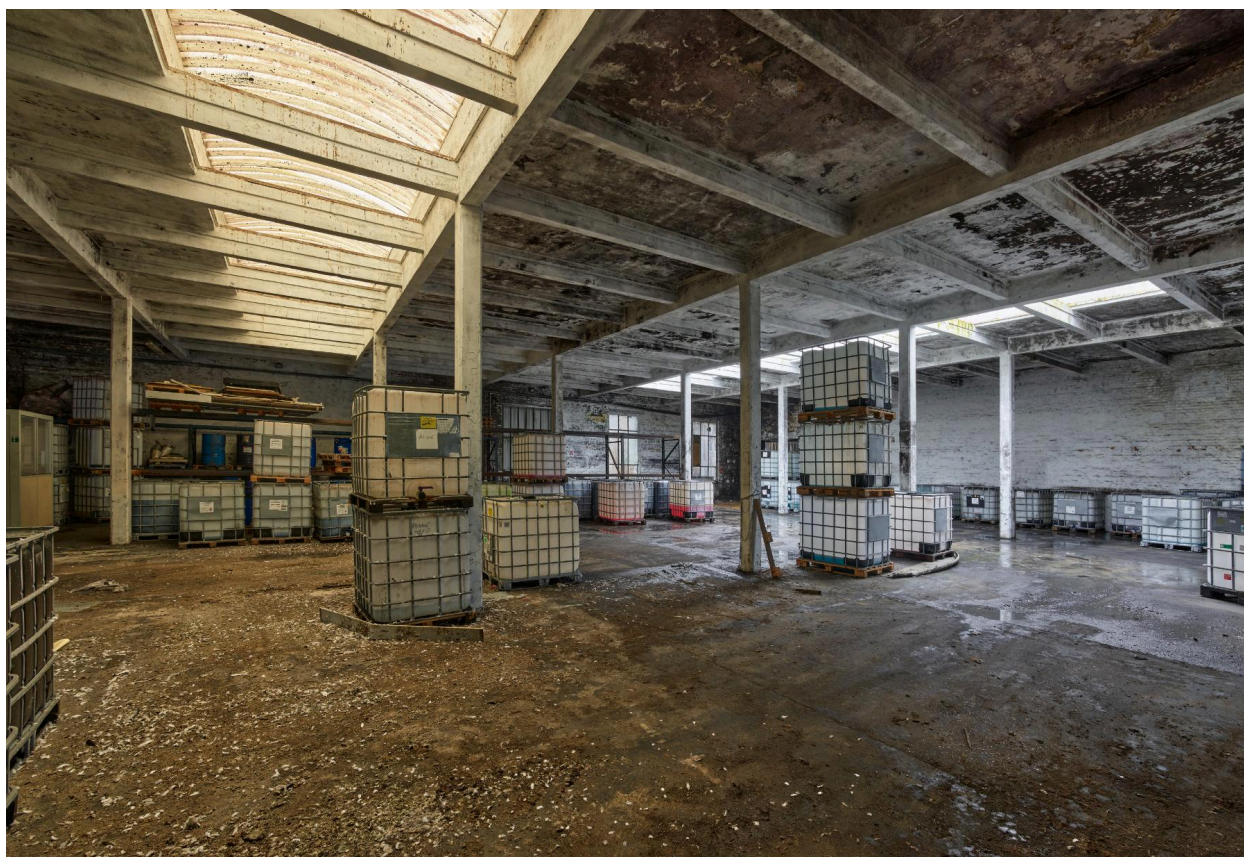
IVR32_20238000084NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur du magasin (bas du bâtiment K), vue générale.

IVR32_20238000046NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure des magasins en rez-de-chaussée atenant à l'ancien atelier de fabrication (bâtiment K).

IVR32_20238000045NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble sud-est des entrepôts (bâtiment E).

IVR32_20238000023NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble nord-ouest des entrepôts (batiment E).

IVR32_20238000024NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Élévation d'une travée de la façade ouest des entrepôts (bâtiment E).

IVR32_20238000025NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée des entrepôts sur la façade est (bâtiment E).

IVR32_20238000026NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur des entrepôts (bâtiment E).

IVR32_20238000027NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale nord-est d'un atelier (bâtiment M).

IVR32_20238000088NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des trois premières travées de la façade est d'un des ateliers portant les initiales VS en fers d'ancrage (bâtiment M).

IVR32_20238000089NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail des fers d'ancrage portant les initiales VS sur la façade est d'un des ateliers (bâtiment M).

IVR32_20238000091NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur de la partie avant, couverte en shed, d'un des ateliers (bâtiment M).

IVR32_20238000093NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur de la partie sud d'un des ateliers à charpente apparente (bâtiment M).

IVR32_20238000094NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est d'un des ateliers transformé en laboratoire (bâtiment N).

IVR32_20238000095NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Façade est des extensions en shed d'un des ateliers (bâtiment N).

IVR32_20238000096NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien atelier transformé en laboratoire, vue générale nord-ouest (bâtiment N).

IVR32_20238000100NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Intérieur de l'ancien laboratoire, vue des cuves de stockage liquide (bâtiment N).

IVR32_20238000104NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble des halles de fabrication de l'usine Acia construites après 1984.

IVR32_20238000127NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble sud du site industriel Acia, développé après 1984.

IVR32_20238000123NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cuves de stockage de produits chimiques.

IVR32_20238000124NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des halles de fabrication de l'usine de produits chimiques Acia depuis la rive opposée de l'Authie.

IVR32_20238000126NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cuves de stockage entre les bâtiments A et N.

IVR32_20238000098NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien logement patronal, vue de face.

IVR32_20238000132NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée de l'ancien logement patronal.

IVR32_20238000133NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la sculpture en bas-relief ornant le linteau de la porte d'entrée du logement patronal.

IVR32_20238005174NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dépendance du logement patronal, vue de trois quarts.

IVR32_20238000128NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Dépendance du logement patronal, vue générale depuis le logement.

IVR32_20238000130NUCA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 2023

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation